

Défense de la langue française

7, rue Émile-Dubois, 75014 PARIS

Téléphone : 01 42 65 08 87

Courriel : dlf78@club-internet.fr • Site : www.langue-francaise.org

N° 220

Avril - mai - juin 2006

DU PRÉSIDENT

- 2 Le jugement de Salomon.
Jean Dutourd, de l'Académie française

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

- 4 Un Irlandais au Sénat. *Bill Logan*
6 Visite d'une école roumaine à Pitești.
Jean Clochard
7 Mots de Belgique.
9 Le Jura aussi parle français.
Étienne Bourgnon
10 Les tribulations d'une Roumaine en Chine.
Oana Dugan
12 Les brèves. *Françoise Merle*

LES LANGUES DE L'EUROPE

- 15 Plurilinguisme : une utopie ?
Claire Goyer
17 Le français dans les institutions
européennes.

LE FRANÇAIS EN FRANCE

Vocabulaire

- 19 L'Académie gardienne de la langue.
20 Mots en péril. *Jean Tribouillard*
21 Acceptions et mots nouveaux.
22 Promenons-nous dans les bois...
Pierre Delaveau
24 Hibiscus. *Bernie de Tours*
25 Extrait de *La Lettre* du CSA.
26 Bicyclette ou vélo ? *Bruno Dewaele*
27 Balade dans les dictionnaires.
Nicole Vallée
27 Baser et fonder. *Jean-Marie Dubois*
de Montreynaud
28 Mots de Normandie. *Jean Dréano*
30 « Pas de confusion de termes ».
Alfred Gilder
32 Ah ! les coquins ! *Bernard Moreau-Lastère*
33 La boîte de Pandore. *Maurice Cara*

Style et grammaire

- 34 Le paon et le pharaon. *Philippe Lasserre*
36 Acquérir. *Bénédicte Gaillard* et
Jean-Pierre Colignon
38 Vive ou vivent ? *Jacques Pépin*
39 Le saviez-vous ?

Humeur / humour

- 43 L'aire du taon. *Jean Brua*
44 L'actualité franglophone.
Michel Mourlet
45 « La séparabilité ». *Christian Colonna*
46 À travers la presse en goguette.
Joseph Sans
47 Histoire de famille (nombreuse).
Michel Crozier
48 Pourquoi faire simple ?
Jacques Costagliola
48 Pourquoi ?

Comprendre et agir

- 49 Court plaidoyer en faveur de la
grammaire. *Laurent Lafforgue*
52 Que fait DLF ? *Arlette Renaud-Boué*
53 Kaléidoscopes.
Joseph Deshusses et *Agnès Virmont*
54 Y a-t-il du français dans l'avion ?
Marceau Déchamps
54 À dicter.
55 Rimes musicales.
56 Raison ou sentiments ? *Claudie Beaujeu*

LA LANGUE FRANÇAISE

POUR DEUX JOURNALISTES

- 57 Annette Gerlach et Florence Dauchez.

NOUVELLES PUBLICATIONS

- 60 *Claudie Beaujeu*, *Romain Vaissermann*
et *Claude Gruaz*

I à XVIII VIE DE L'ASSOCIATION

Directrice de la publication : Guillemette Mouren-Verret

Paul Koch Imprimeur - 94130 NOGENT-SUR-MARNE, tél. : 01 48 76 09 55 - DÉPÔT LÉGAL P - 2006 - 2

Revue trimestrielle

Dépôt légal n° 8

CPPAP n° 0308 G 83143

Le jugement de Salomon

C'est à un journaliste de télévision que devait être attribué le prix Richelieu 2006. Lors de la réception organisée le 16 mars pour la remise de ce prix, notre président expliqua pourquoi il allait décerner deux médailles et pourquoi deux exemplaires du Dictionnaire culturel en langue française étaient offerts par les éditions Le Robert.

Les prix littéraires ont une façon particulière de pratiquer le jugement de Salomon : au lieu de couper un enfant en deux, nous en recollons deux pour en faire un seul.

C'est notre petite innovation de cette année. Nous avons deux candidates qui nous plaisaient autant l'une que l'autre et qui, l'une comme l'autre, nous paraissaient dignes d'enrichir notre palmarès. L'une est allemande, l'autre française. Elles sont animées d'un amour commun de notre langue.



De gauche à droite : Jean Dutourd, Annette Gerlach et Florence Dauchez.

M^{lle} Annette Gerlach*, avec son charmant visage et sa grâce, est tout à fait digne du grand Frédéric, roi de Prusse, qui nous a beaucoup tracassés pendant la guerre de Sept Ans, mais qui avait une vertu inestimable : il parlait français, et ne parlait même que cela.

Il n'y a plus de chef d'État francophone comme lui de nos jours, hélas !, sauf si M^{lle} Gerlach devient chancelière.

Quant à M^{lle} Florence Dauchez*, en dépit de son air tendre et de son joli sourire intelligent, elle a les idées les

plus fermes sur la façon dont les journalistes doivent écrire. Nous comptons sur elle pour exterminer ce qui rend l'information si fastidieuse de nos jours : les euphémismes, les anglicismes, le charabia pédant et les fautes de français.

Je ne vous salue pas avec autant de gravité que si vous étiez le chancelier Adenauer et le général de Gaulle, mais certainement avec autant d'affection et de reconnaissance.

Jean DUTOURD
de l'Académie française

* NDLR : Journaliste et présentatrice de la chaîne de télévision Arte, Annette Gerlach est la seule journaliste allemande à y présenter régulièrement des émissions en français, notamment le « Journal de la culture ». Depuis le mois d'octobre, Florence Dauchez présente « + Clair », sur Canal +. Pour les mieux connaître, rendez-vous à la page 58.

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 7, rue Émile-Dubois, 75014 Paris.

M. (en capitales)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à :

M. ou M^{me} (en capitales)

.....

Adresse :

.....

M. ou M^{me} (en capitales)

.....

Adresse :

.....

Un Irlandais au Sénat

Les deux premiers lauréats de la Plume d'or 2005 furent reçus à Paris et à Reims pendant la Semaine de la langue française.

Nous publions ci-dessous l'allocution prononcée par l'Irlandais Bill Logan au cours de la réception organisée, pour lui et pour la jeune étudiante russe Marina Ivonina, dans les salons de la résidence du président du Sénat, M. Christian Poncelet, où le sénateur André Ferrand, champion de la langue française à l'étranger, les a accueillis et félicités.



Le sénateur André Ferrand, au centre, et Bill Logan entourent Marina Ivonina.

Monsieur le Sénateur, merci de vos félicitations.

Mesdames et messieurs,

Je suis très reconnaissant de recevoir ce prix magnifique.

Il est juste et bon que tout d'abord je remercie M^{me} de Oliveira, parce que c'est elle qui a créé et qui organise le concours de la Plume d'or. Je me dépêche de remercier aussi son équipe fiable et fidèle.

Pour mon épouse et moi, ceci est un moment très heureux. L'honneur d'avoir l'occasion de parler au Sénat français dépasse mes rêves les plus pharaoniques. L'amour que j'éprouve pour la langue française, oserai-je le dire, est aussi fort que celui que j'éprouve pour mon dieu, ma femme, mes enfants, mes quelques amis loyaux et ma voiture, qui, elle aussi, est française. En effet, c'est ma douzième Renault – une nouvelle Clio.

Pourquoi ai-je un tel amour pour le français ?

D'une part, c'est grâce aux bons professeurs que j'ai eus pendant mes études secondaires à l'école de Saint Columb, à Derry, dans le nord de l'Irlande, et pendant mes trois années d'études au collège universitaire de Dublin. J'ai eu, aussi, le bonheur de rencontrer de bons professeurs de français quand j'étais en cours de formation en France : à Besançon c'était M^{lle} Françoise Duprey, à Vichy, au CAVILAM, c'était M. Richard Lescure, et le cours d'été à Boulogne-sur-Mer était très bien organisé par M. Noël Flageul. Je garde de bons et divers souvenirs de ces endroits.

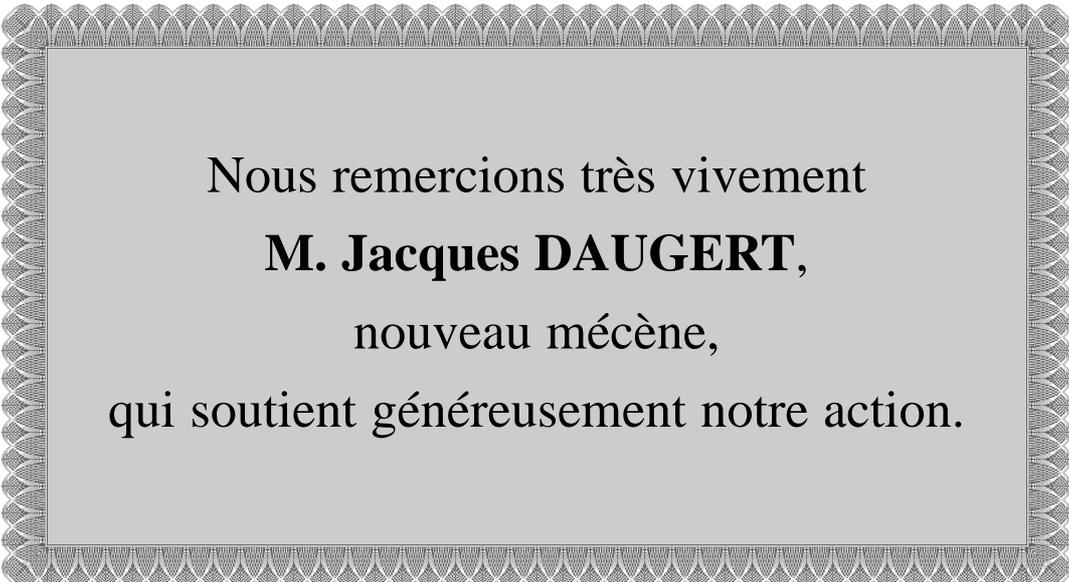
Je me passionne pour la langue française, d'autre part, à cause des gens que j'ai rencontrés hors du milieu scolaire. Pendant des séjours que ma femme, mes enfants et moi, nous avons passés en France, où que nous allions nous nous sommes trouvés face à des gens patients, sympathiques et obligeants.

Depuis ma préretraite, il y a cinq ans, je continue à poursuivre ma passion à l'Alliance française de Dublin, où, je vous assure, la qualité de l'enseignement est exceptionnelle, *secundus nulli*. C'est en effet là que l'on m'a encouragé à participer au concours de la Plume d'or.

Et donc, cet après-midi, je rends hommage à toutes celles et à tous ceux qui ont rempli ma vie de la joie d'apprendre le français et de découvrir la France.

Monsieur le Sénateur, mesdames et messieurs, je vous remercie.

Bill LOGAN



Nous remercions très vivement
M. Jacques DAUGERT,
nouveau mécène,
qui soutient généreusement notre action.

Visite d'une école roumaine à Pitești

Juin 2005

Nous avons été accueillis par la directrice, qui nous a fait visiter plusieurs salles de classes, en passant par la salle des professeurs. De manière générale, l'équipement est moins moderne, moins tape-à-l'œil, dirons-nous, moins abondant que chez nous, mais il est soigneusement entretenu. Pas de graffitis ni de gravures au couteau sur les tables, pas de tags, pas de papiers sur le sol... Même si l'ambiance nous rappelle celle des établissements français d'il y a une cinquantaine d'années, la modernité n'en est pas moins fortement présente : salle d'ordinateurs, télévision, moyens audiovisuels divers...

« Bonjour ! » nous accueille. Commence alors un spectacle, un vrai spectacle où se mêlent la géographie, l'économie et la vie française, avec des chansons parfois mimées, des poèmes (le tout en français, bien sûr), des danses. À l'occasion, le professeur, M^{me} David, prend la parole pour vanter les mérites et les beautés de la France, et surtout de la langue française.

Puis vient l'heure de la surprise préparée par les petits. Ils ont entre 6 et 8 ans et apprennent déjà le français. Ils sont tout endimanchés car, aujourd'hui, c'est la distribution des prix. Ils se joignent aux grands pour animer la deuxième partie du spectacle. Toujours en français ! C'est étonnant ce que l'on peut apprendre comme vocabulaire et comme tournures idiomatiques avec des chansons bien rythmées, ayant du sens, sur de bonnes mélodies que l'on retient, composées par M^{me} David elle-même.



Après avoir visité les salles de biologie, d'informatique, d'allemand, de roumain, d'anglais, nous parvenons à notre but : la salle de français. Les élèves se lèvent d'un même mouvement et un joyeux et vibrant

Un jeune homme, ancien élève de l'école, qui va passer le baccalauréat dans quelques jours, lauréat de plusieurs concours de la francophonie, a apporté son lecteur de cassettes. Sur la musique enregistrée, il chante *Y'a*

d'la joie, de Charles Trenet, et *D'aventure en aventure*, de Serge Lama, avec beaucoup de talent et de cœur.

Ces élèves sont issus d'un quartier très populaire. Leur motivation pour la langue française et leur admiration pour la France sont d'autant plus remarquables. Jamais, sauf peut-être sous la plume d'auteurs

étrangers écrivant en français, nous n'avons entendu autant de louanges aussi assurées et sincères sur les beautés de notre langue.

Merci à l'école n° 12 et à l'extraordinaire M^{me} David. Le souvenir de cette visite nous restera.

Jean CLOCHARD

Mots de Belgique

Pour fêter le 175^e anniversaire de la naissance de la Belgique, Le Soir a publié deux glossaires de 175 « belgeries ». Nous remercions la rédactrice en chef, Béatrice Delvaux, de nous avoir autorisés à reproduire quelques extraits du numéro 168 (21 juillet 2005).

Auchère. Gouttière. *Chérie, va me chercher l'escabelle, il y a des feuilles qui bouchent l'auchère.*

Bisbrouille. Dispute.

Brette (avoir une). Avoir une altercation. Sans doute ne s'agit-il que d'un archaïsme : en français, une brette est en effet une ancienne épée, *brette* étant le féminin de l'ancien français *bret*, « breton ». Cette brette a donné *bretteur*, un terme désignant celui qui se bat souvent à l'épée, qui aime ferrailer.

Caberdouche. Même s'il a la réputation d'être mal famé, le caberdouche est un café parfois accueillant, surtout par nuit maussade et froide et si le patron, un castard au cœur tendre, vous a à la bonne. Alors, l'ivrogne y trouve protection, le désespéré peut partager sa peine, le bavard abreuve de paroles un auditoire indulgent, fidèle et embrumé. Or, le caberdouche est devenu rare, tué par la télé et les cafés stéréotypés des grands brasseurs.

Castar(d). Bonhomme culotté ou fort dans son domaine. Peut être positif (*Ce pilote est un vrai castard !*). Peut être aussi légèrement péjoratif : *Quel castard, çuilà !* S'emploie souvent pour désigner un vantard ou un enfant remuant. Souvent collé à *sacré* (*C'est un sacré castard !*).

Cocher. Nettoyer. Chez nous, on ne coche pas seulement une case dans un formulaire, on coche toute la maison pour qu'elle soit bien blinquante.[...]

Drève. Le mot vient du moyen néerlandais *dreve*, de *driven*, « conduire », et désigne une allée carrossable bordée d'arbres. De Lorraine ou de Mariemont, la drève est un peu la châtelaine des routes, à côté de la bruyante autoroute, du modeste chemin, de l'avenue bourgeoise, de la rue encaissée, de l'impasse silencieuse. Les arbres qui la bordent lui donnent ombre et fraîcheur, ils invitent le conducteur à la modération, le promeneur à la flâne, le chien à la pause lève-la-patte. Souvent, elle mène à un château, mais parfois elle se perd dans la forêt et dans la rêverie ou la légende.

Essuie de vaisselle. Linge de maison, servant à sécher couverts, verres et casseroles après qu'on les a lavés (et bien rincés).

Gordel. Veut dire « ceinture » en flamand. Chaque année, des (vélos) flamands tournent autour de Bruxelles pour rappeler aux distraits que la capitale est enclavée en Flandre et que dans cent dix mille ans ce sera toujours comme ça. Ledit *Gordel*, événement politico-sportif selon ses organisateurs, est perçu, par les francophones, comme un événement politico-agressif.

Non peut-être. Signifie « oui sûrement » (et pour dire non il faut dire : « Oui, peut-être »). Seuls les Belges s'y retrouvent.

Poque. Nom féminin. Souvent, une petite cicatrice au front rappelle ce délicieux souvenir d'enfance, ce jour de printemps où le mur du jardin rencontra une tête – déjà de bois, pourtant – couronnée du fameux foulard de colin-maillard. Dans l'ordre, et comme son nom l'indique, ça fait quelque chose comme « Poc », « Aïe ». Et puis « Ouin ».

Queue (faire la). Sujet d'empoignade entre les Belges et les Français. Les premiers font la **file**. Les seconds font la queue. Mais les uns et les autres se retrouvent pour enguirlander le resquilleur de la même façon : *À la queue, comme tout le monde !*

Ramassette. Pelle à poussière. [...]

Réciproquer. Adresser en retour. Belgicisme hautement saisonnier puisqu'il connaît une brève, mais spectaculaire, efflorescence dans les pages du 1^{er} janvier quand les Belges – peuple dont l'entregent est rarement pris en défaut – s'échangent des vœux. Le terme est en fait un archaïsme puisqu'il eut cours en France jusqu'au XIX^e. Il est issu du latin *reciprocare* (« ramener de nouveau en arrière, faire aller et venir »).

Toquer. Frapper à la porte (de façon obsessionnelle et compulsive). Il faudrait dire : *Frapper à la porte*, bien sûr. Mais comme *frapper à la porte*, ça fait « toc-toc », les Belges, pas compliqués, ont inventé « toquer ». Ce qui fait invariablement tiquer les Français.

Zinneke. À l'origine, désigne un chien sans race, un croisement. Peut désigner aussi un Belge qui serait flamand par son père et wallon par sa mère (ou l'inverse, bien entendu). À la différence de Médor, le Belge est obligé de choisir son camp : peu importe l'ascendance, il sera wallon, ou flamand, ou bruxellois. Chienne de vie.

Le Jura aussi parle français

C'est sous ce titre qu'un groupe du Parlement jurassien a déposé, à fin septembre 2005, une initiative parlementaire tendant, comme dans le canton de Genève, au vote d'une loi sur la promotion de la langue française au sein du service public.

En mars 1985 déjà, Roland Béguelin, alors secrétaire général du Rassemblement jurassien et député, déposait une motion en cette matière, qui n'a pas été suivie d'effet, mais n'a jamais été classée. Le gouvernement jurassien estimait à l'époque que la question devait être examinée dans un cadre plus large, par exemple l'ensemble des cantons romands.

Le député Pascal Prince, rédacteur du projet de loi jurassien, a repris *mutatis mutandis* le texte déposé au Grand Conseil de Genève le 17 juillet 2005, dont voici l'essentiel :

- La loi aurait pour but « *de promouvoir la langue française et de la protéger contre la multitude des termes principalement anglo-américains qui se substituent abusivement à des mots français* ».

- Les institutions suivantes seraient soumises à cette loi : l'administration publique cantonale, les administrations municipales, les entreprises publiques et régies publiques, les fondations de droit public, les commissions cantonales et municipales, le pouvoir judiciaire.

- Toutes les communications émanant de ces institutions devraient utiliser des terminologies uniquement françaises.

- Les réunions internes de ces

institutions devraient se tenir en français.

Il y a lieu de rappeler ici que l'article 3 de la Constitution jurassienne du 20 mars 1977 stipule que « *le français est la langue nationale et officielle de la République et Canton du Jura* », tandis que l'article 42 prévoit notamment que l'État et les communes « *favorisent l'illustration de la langue française* ».

Les auteurs de l'initiative parlementaire concluent ainsi l'exposé des motifs de ce projet de loi : « *Le français est un élément de cohésion de la population jurassienne et l'instrument majeur de communication entre les citoyens de notre région* ». Le Jura, ajoutent-ils, doit assumer pleinement son appartenance à la Francophonie.

Dans sa séance du 23 février 2006, le Parlement jurassien a refusé ce projet par 25 voix contre 22. Il est difficile de déchiffrer les raisons des opposants appartenant à deux formations politiques. D'aucuns ont fait valoir que l'acceptation de ce texte aurait signifié l'enterrement de la motion Béguelin, qui est plus large et vise à la création d'un Conseil de la langue française.

Souhaitons qu'une solution susceptible de convenir à une majorité parlementaire soit trouvée par le groupe de travail pour la langue française, qui sera constitué par le gouvernement jurassien.

Étienne BOURGNON
Cercle Français-Seydoux

Les tribulations d'une Roumaine en Chine

En tant que professeur d'anglais, j'ai obtenu de l'université de Shantou l'accord pour enseigner cette langue dans le cadre de cette université.

Une fois arrivée à l'université de Shantou, je me suis rendu compte que les étudiants n'avaient pas un choix de langues identique à celui des étudiants roumains (jusqu'en 2003, j'ai enseigné le français et l'anglais à l'université du Bas-Danube de Galați – Roumanie). L'étude de l'anglais est obligatoire pour tous les élèves et étudiants chinois. Le français, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le russe, le roumain, etc., ne représentent plus une option de premier rang. Pourquoi ? Parce que les peuples parlant ces langues ne représentent plus un intérêt pour le Chinois commun, qui voit dans la globalisation l'influence de la Chine sur le monde plutôt que celle des États-Unis. L'anglais – ou plutôt « l'américain » – sert mieux ses intérêts pour une globalisation économique de facture chinoise, puisque c'est une langue déjà répandue partout dans le monde.

La Chine est divisée en deux quant aux influences linguistiques. La région du Sud est sous l'influence de Hong Kong et de l'Amérique à travers les habitants de cette île. Celle de l'Est est sous l'influence de Shanghai et de la France. Pourtant, à l'Est, l'influence française perd du terrain en faveur du Japon. Ainsi peut-on expliquer pourquoi, dans une ville moyenne comme Shantou, comptant une population d'environ 5 millions d'habitants, il n'y avait que deux personnes parlant français, les deux étant

professeurs à l'université de cette ville. Les relations économiques, scientifiques et autres concernent, pour la plupart des cas, les États-Unis ou des pays convertis à l'anglais, ce qui explique pourquoi les étudiants ont pour unique choix cette langue.

Étant donné qu'en Roumanie j'enseignais les deux langues, j'ai offert bénévolement mes services comme professeur de français. Les autorités de l'université n'ont manifesté aucun intérêt spécial pour cette offre, à l'exception du directeur du département de langues étrangères, le professeur Li Guicang, qui a mis à ma disposition une salle permanente pour organiser un club de français pour les étudiants intéressés par cette langue. Il faut noter aussi l'aide donnée par le professeur de français, M. Lu Jia Kui, qui, ayant étudié le français à Paris, a trouvé là une excellente occasion pour inciter les autorités de cette université à accorder plus d'attention au développement du français dans cette région. Aussitôt dit aussitôt fait, à partir du mois de mars 2004, les étudiants de l'université de Shantou ont eu la possibilité de jouir de quelques publications francophones envoyées par M. Joël Conte, secrétaire général de l'Académie francophone et d'un club de français où le mot d'ordre était « conversation française ». Les étudiants qui avaient choisi le japonais comme seconde langue suivaient aussi les activités francophones. Dès le second semestre de l'année académique de 2003-2004, plus d'une centaine d'étudiants ont choisi le

Dès le second semestre, plus d'une centaine d'étudiants ont choisi le français comme seconde langue...

français comme seconde langue, au détriment du japonais. Les cours officiels de français comptaient plus de 40 étudiants

par année, grâce aux activités supplémentaires que j'avais organisées au sein du département de langues étrangères. La moyenne des qualifications à l'examen de français a augmenté de 1,5 % pour l'année universitaire 2003-2004.

Les étudiants chinois désirent ardemment étudier le français. Mais le curriculum leur impose 100 minutes de français par semaine, pendant trois semestres seulement. Les manuels de français sont anciens, les méthodes utilisées pour enseigner cette langue ne sont pas du tout modernes. Les groupes comptent parfois plus de 40 étudiants. La prononciation française (qui, il faut le reconnaître, n'est pas du tout facile pour l'appareil phonatoire d'un Chinois) se fait comme au Moyen Âge, c'est-à-dire en chœur. Il n'y a ni DVD ni publications françaises à la bibliothèque. On dépend toujours de la bibliothèque personnelle du professeur pour trouver un ouvrage en français. Il n'y a ni cassettes vidéo ni cassettes audio pour faire entendre une prononciation vraiment française.

Or, dans cette circonstance, une deuxième ou une troisième personne francophone a réussi à remplacer autant que possible l'absence des matériaux didactiques modernes. Heureusement, les DVD de Hong Kong sont sous-titrés en français, mais pas doublés. On a réalisé ainsi des soirées de culture et civilisation françaises à travers des grands romans français télévisés.

La demande constante pour obtenir des matériaux didactiques relatifs à l'enseignement du français auprès des

consulats de France à Guangzhou et à Shanghai s'est heurtée invariablement à un silence de tombeau. Seule l'Académie francophone a essayé d'envoyer des matériaux extra-didactiques à cette université. Seul M. Joël Conte, secrétaire de cette organisation qui promeut le français et la culture de la France dans le monde, a réussi à donner à l'université 20 ouvrages qui sont entrés dans la bibliothèque universitaire. Hélas, les seuls !

Le français reste ainsi une langue étudiée seulement dans quelques universités des grandes cités de Chine. À Guangzhou, le français sert encore comme langue internationale pour trouver un emploi comme guide d'une agence de tourisme. Pourtant, pour la plupart des Chinois, le français reste une langue peu connue, qui ne sert plus à communiquer avec la majorité des peuples du monde.

Toutes ces idées sont aussi soutenues par le manque d'intérêt des autorités françaises en Chine pour les universités des villes moyennes ou petites, quelle que soit leur qualité. À mon avis, l'enthousiasme de quelques volontaires ne suffira pas à remplacer les moyens modernes utilisés pour apprendre une langue étrangère. Pourtant, un volontaire enthousiaste peut devenir le moteur d'un appareil d'apprentissage moderne du français dans ce « coin » du monde qui compte plus d'un milliard d'habitants.

Malheureusement, une maladie professionnelle a interrompu, au bout d'un an, mon activité à l'université de Shantou.

Rentrée en Roumanie, je me propose de militer encore pour la cause du français, non seulement en Roumanie, mais surtout en Chine, à cause des besoins impératifs de culture d'une population qui menace le monde entier par son nombre. Car le français est non seulement une langue de culture, mais aussi le moyen de répandre la civilisation européenne, qui commence à perdre du terrain devant l'envahissement de « l'américain » et de la culture simpliste du Coca-Cola et du hot dog.

J'ai écrit cet article non seulement pour faire connaître une activité qui a débuté sous les auspices de l'Académie francophone et de DLF, mais aussi pour le

Le français est non seulement une langue de culture, mais aussi le moyen de répandre la civilisation européenne...

transformer en signal d'alarme quant aux besoins réels des jeunes gens de Chine qui désirent, de plus, que les universités et le gouvernement y

répondent. Il est vrai qu'une ou deux organisations ne pourront jamais satisfaire une population comptant tant de gens, pourtant on peut toujours trouver des volontaires, des militants pour une cause, et dans ce cas la cause en vaut la peine. Le mot d'ordre de l'Académie francophone est *Lux et Veritas*. Essayons de verser la lumière et de faire jaillir la vérité dans un coin du monde où les mensonges du communisme n'ont ouvert la porte qu'à l'unité de la globalisation, unité de langue, unité de pensée, unité sans diversité, plutôt uniformité qu'unité à vrai dire.

Oana DUGAN

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

● ALGÉRIE :

Le 26 février, le président Bouteflika a fermé 42 écoles privées francophones, pour « déviation linguistique ». Tolérées, ces écoles, avec le soutien du CNED*, préparaient aux examens français. En 1999, lors de son premier mandat, le président avait réhabilité l'usage du français dans l'enseignement des matières scientifiques. (*Le Figaro*, 28 février 2006.)

● Parmi les nombreuses œuvres produites à l'occasion de « 2006, année Senghor », l'OIF* et le magazine télévisé *Espace francophone*, avec la collaboration de l'INA* et de TV5 Monde, diffusent un DVD intitulé *Léopold Sédar Senghor : cent ans de négritude*, qui comporte des extraits d'entretiens télévisés de Senghor, un discours d'Aimé Césaire et un témoignage d'Abdou Diouf.

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

● SUISSE :

– Lors d'un vote populaire, le 21 mai, les citoyens suisses ont adopté de nouveaux articles constitutionnels sur la formation, qui donnent à la Confédération, en cas de divergences de vues des cantons, le droit d'intervenir en matière d'harmonisation scolaire. Ces dispositions pourraient s'appliquer dans le domaine de l'enseignement des langues étrangères à l'école primaire. Une grande partie de la Suisse alémanique a, en effet, tendance à privilégier l'anglais au détriment du français.

– Dans cet ordre d'idées, deux cantons alémaniques, Thurgovie et Zoug, ont refusé le même jour de ne conserver que l'enseignement de l'anglais au degré primaire. Le français devrait donc garder sa place (en 5^e année) dans ces deux cantons. Mais le vote des citoyens zurichoïses, dans un proche avenir, devrait avoir une influence décisive sur l'attitude de la Suisse centrale et orientale.

● S'inspirant de la Conférence internationale des doyens en médecine d'expression française (Cidmef) qui regroupe 39 pays et 120 facultés de médecine, une fédération des Ordres des médecins francophones devrait voir le jour à la fin de l'année. Cette décision a été prise lors de la venue à Paris du président de l'Ordre des médecins du Liban, à Beyrouth, le P^r Mario Aoun, invité par son homologue français, le P^r Jacques Roland. Il s'agit, notamment, de lutter contre l'emploi de l'anglais par les confrères français au Liban, alors qu'une bonne moitié du corps médical est francophone. Du fait de sa situation géographique et culturelle, le Liban pourrait être un acteur capital dans la mise en place de cette fédération. (*Bulletin de l'Ordre des médecins*, avril 2006.)

● La XXXII^e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie se tiendra à Rabat (Maroc), du 30 juin au 3 juillet.

Site de l'APF : <http://apf.francophonie.org/>

● L'Union nationale France-Russie-CEI organise du 3 au 11 juillet à La Haye-Descartes, en Touraine, son 4^e forum pour les professeurs de français langue étrangère, exerçant en Russie, dans la CEI et dans les pays Baltes. L'un des objectifs de ce forum, intitulé : « La France au cœur : renaissance et modernité », sera d'aider ses hôtes à appréhender le français commercial. Site : www.france-russie-cei.org/

● ÉTATS-UNIS :

À Milwaukee, du 5 au 8 juillet, la 79^e convention annuelle de l'AATF* aura pour thème : « Vues sur le monde francophone : cinéma et société ».

Site de l'AATF : www.frenchteachers.org/

● La Lituanie s'est engagée à former ses fonctionnaires au français, en signant un mémorandum pour la mise en œuvre d'un programme pluriannuel pour la maîtrise de la langue française par ses diplomates et fonctionnaires chargés des dossiers européens. Ce programme fait partie du plan pluriannuel pour le renforcement du français dans les institutions de l'Union européenne mis en place en 2002 par l'OIF*, la Communauté française de Belgique, le grand-duché de Luxembourg et la France. La Bulgarie, qui doit adhérer à l'UE en 2007, a, elle aussi, lancé un programme d'apprentissage du français en quatre ans pour 2 000 fonctionnaires.

Nouvelles de Flandre (n^o 37), bulletin de l'APFF*, signale que ce plan a permis de former plus de 5 700 fonctionnaires et diplomates européens, en 2005.

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

● CANADA :

Dans son rapport annuel, Mme Dyane Adam, commissaire aux langues officielles, qui va quitter son poste après un mandat de sept ans, estime que 35 ans après l'adoption de la loi sur les langues officielles « l'égalité du français et de l'anglais est loin d'être atteinte » et qu'il y a une sous-utilisation du français, même si, dans un certain nombre de postes, les fonctionnaires sont tenus de pratiquer les deux langues. (AFP, 10 mai 2006.)

● Pour enrayer la baisse de l'influence française à l'étranger, Philippe Douste-Blazy, ministre des Affaires étrangères, a présenté plusieurs mesures le 15 mai :

– La fusion de l'AFAA* et de l'ADPF* sous le nom de « Cultures France ». Sur le modèle du British Council, cette agence, dotée de 30 millions d'euros, sera chargée de promouvoir la création française dans tous les domaines.

– La relance, grâce au partenariat public-privé, de la construction de lycées français à l'étranger (au Caire, dès cette année) et la rénovation ou la construction de lycées (à Londres, Tokyo et Moscou).

– L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger investira pour l'extension ou la rénovation de nombreux établissements

(Ankara, Tunis, Alger, Bruxelles, Rome, Vienne, Lisbonne, Barcelone, Dakar...).

– Une nouvelle agence sera créée pour rendre plus attractives les universités françaises et pour prendre en charge l'accueil des étudiants (orientation, formalités d'inscriptions, visa, etc.). (Le Figaro.)

● Le 20 avril 2006, les présidents Chirac et Moubarak ont inauguré l'Université française d'Égypte (UFE), établissement privé, à but non lucratif, qui avait ouvert ses portes en 2002 à Chourouk, ville nouvelle à une quarantaine de kilomètres du Caire. (AUF*, Lettre, n° 27).

● ROUMANIE :

2006 est déclarée année de la Francophonie avec l'organisation du premier Sommet de la Francophonie en Europe centrale et orientale.

À cette occasion, Bucarest accueillera au mois de septembre :

– les 38^{es} Assises internationales de l'UPF* (du 17 au 24) ;

– l'assemblée générale de l'AIMF* (le 26 et le 27) ;

– le XI^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage (le 28 et le 29).

Françoise MERLE

* AATF: American Association of Teachers of French (Association américaine des professeurs de français)

* ADPF : Association pour la diffusion de la pensée française

* AFAA : Association française d'action artistique

* AIMF : Association internationale des maires francophones

* APFF : Association pour la promotion de la francophonie en Flandre

* AUF : Agence universitaire de la Francophonie

* CNED : Centre national d'enseignement à distance

* INA : Institut national de l'audiovisuel

* OIF : Organisation internationale de la Francophonie

* UPF : Union internationale de la presse francophone.

Plurilinguisme : une utopie ?

Le combat pour la diversité linguistique passe par Bruxelles

Si l'envie vous prend de venir visiter Bruxelles, entre Grand-Place et serres royales de Laeken, faites un petit tour dans le quartier européen, arrêtez-vous devant le 101, rue Belliard, levez les yeux : vous remarquerez le logo bilingue sur la façade du Comité des régions « **Comité des Régions, Comité van de Regio's** », les deux langues officielles de la Région de Bruxelles-Capitale. Cela



vous paraîtra naturel. Pourtant, il y a encore un mois, ce logo était unilingue anglais. Depuis juin 2005, DLF Bruxelles-Europe s'est employée et a finalement réussi à convaincre les responsables qu'un affichage unilingue anglais brouillait



l'image d'une Europe qui se veut multilingue et faisait tache parmi ceux des autres bâtiments des institutions, tous bilingues ou multilingues. Ce changement, tout le monde peut le voir. C'est pour nous un encouragement à poursuivre nos objectifs.

La diversité linguistique et la langue française

Il est maintenant admis que le français ne se sauvera qu'en faisant alliance avec les autres langues. En témoigne la déclaration, le 6 avril dernier, des bureaux du **Bundestag allemand** et de l'**Assemblée nationale française**, réunis à Berlin, dénonçant une « *dérive inacceptable vers un régime monolingue anglophone* » à la Commission européenne. Sans nier le poids de la langue anglaise – langue étrangère la plus parlée en Europe (eurobaromètre 2006) –, il faut lutter bec et ongles pour que la diversité linguistique reste une réalité dans le travail au quotidien des institutions et dans leur communication avec l'extérieur. Cette diversité est inscrite dans les traités, il faut l'inscrire aussi dans les faits. La création, à la Commission européenne, d'une unité consacrée au multilinguisme va dans le bon sens. Quant aux citoyens, ils devront connaître de plus en plus de langues s'ils veulent rester compétitifs sur le marché du travail mondialisé. Encore faut-il les

convaincre qu'une bonne connaissance de leur langue maternelle est indispensable à l'apprentissage de toute autre discipline et que l'anglais ne suffit pas.

Il faut débattre pour convaincre

Le 26 avril dernier, quelque deux cents personnes sont venues participer au débat organisé par DLF Bruxelles, intitulé « Europe et plurilinguisme, une utopie ? ». C'est que la question ne laisse pas indifférent. Les raisons de ce succès sont multiples – qualité des intervenants, complémentarité de leurs discours, soutien d'associations amies sensibles à la question et qui ont relayé l'annonce – mais cela est dû aussi à la qualité d'un public averti. Nous espérons donner une suite à cet évènement en septembre prochain et publierons les actes de ce débat pour ceux qui n'ont pu être présents.

Le débat du 26 avril, extraits du communiqué de presse

Rappelons les points phares de ce débat qui s'est déroulé à l'Institut supérieur des traducteurs et interprètes (ISTI) et à l'invitation du Centre européen de traduction littéraire (CETL). Y ont participé Jacques Delmoly, chef d'unité à la Commission européenne, Hugo Baetens-Beardsmore, linguiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (ULB), et François Grin, économiste, professeur à l'École de traduction et d'interprétation (ETI) de l'université de Genève.

- Jacques Delmoly a rappelé les principaux éléments de la communication de la Commission du 22 novembre 2005 : « Un nouveau cadre stratégique pour le multilinguisme ». Au titre de sa mission de coordination et d'impulsion en matière d'éducation et de culture, la Commission encourage activement et concrètement l'apprentissage des langues étrangères et le multilinguisme dans ses relations avec les citoyens.

- Hugo Baetens-Beardsmore a insisté sur la nécessaire reconnaissance des valeurs culturelles partagées au sein de l'Union : on ne peut préserver les cultures sans préserver les langues. La dérive vers une langue unique de communication entraîne tôt ou tard la perte de confiance et l'incompétence culturelle. L'identité culturelle de l'Europe est plurielle, au même titre que sa diversité linguistique. Pour chacun d'entre nous, la culture, c'est d'abord la langue plus l'éducation. Mais c'est la langue qui en est la valeur fondamentale.

- François Grin a, quant à lui, plaidé pour l'équité dans la répartition du coût linguistique, souligné le bénéfice net annuel (selon lui, le double du montant du « chèque britannique ») que tire le Royaume-Uni de la prédominance de l'anglais, qui le dispense des coûts de traduction et favorise ses locuteurs. Il a préconisé, par la présentation chiffrée de plusieurs scénarios, sinon une limitation, en tout cas une maîtrise du plurilinguisme.

● Il s'est dégagé du débat avec le public, entre autres réflexions, une réaffirmation du principe de démocratie et d'égalité qui doit continuer à guider les actions des institutions – et autres organes – de l'Union. S'il est vrai que celles-ci ne peuvent négliger les préoccupations d'efficacité administrative et les impératifs de gestion et de maîtrise des coûts, il reste qu'elles doivent dire ce qu'elles font et faire ce qu'elles disent en matière de multilinguisme : les langues du traité, même après les élargissements successifs de l'Union, doivent rester les langues officielles et, par conséquent, chaque fois que cela est possible et praticable, les langues de travail des institutions de l'Union, qui sont au service de tous ses citoyens. Il restera à définir un « code de bonne conduite » en la matière, en s'appuyant, par exemple, sur un « Observatoire européen du plurilinguisme ».

Claire GOYER

Le français dans les institutions européennes

*Nous avons trop souvent dénoncé la passivité de nos responsables politiques et de nos fonctionnaires face à l'hégémonie de la langue anglaise qui s'exerce au détriment de la langue française – et des autres langues – au sein de la Commission européenne, pour ne pas nous réjouir de la publication, en février 2006, d'un guide intitulé « **Le français dans les institutions européennes** »*.*

Édité par les services du Premier ministre (SGAE), le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Culture et de la Communication, il rappelle les principes généraux régissant l'emploi du français et les pratiques linguistiques au sein des institutions. Il comporte surtout un vade-mecum à l'intention des fonctionnaires qui donne des instructions très claires et très fermes. Espérons qu'elles seront appliquées.

Vade-mecum en 10 points

Usage du français dans les institutions de l'Union européenne

- 1. Le français est langue officielle et langue de travail des institutions de l'Union européenne, conformément au règlement CE n° 1/1958 du 6 octobre 1958.**

- 2.** Dans les réunions, les représentants de la France s'expriment en français, qu'il y ait ou non interprétation.
- 3.** Toute circonstance rendant impossible l'emploi du français doit faire l'objet, à tout le moins, d'une observation au procès-verbal et d'un compte rendu aux autorités françaises.
- 4.** Si nécessaire, le report de la réunion peut être demandé.
- 5.** Aux étapes importantes de l'examen d'un texte, sa version française doit être disponible.
- 6.** Il convient, en tout état de cause, de refuser qu'une décision juridique soit prise sur un texte dont la version définitive en français ne serait pas disponible.
- 7.** Le Conseil des ministres de l'Union européenne ne délibère et ne décide que sur la base de documents et de projets établis dans les langues officielles, et donc en français.
- 8.** Lors des réunions informelles, les représentants français s'expriment exclusivement dans leur langue.
- 9.** Ils s'assurent qu'il n'y a pas d'abus de réunions informelles sans interprétation.
- 10.** Dans les relations bilatérales informelles, il convient d'utiliser le français ou, à défaut, la langue maternelle de l'interlocuteur chaque fois que la diversité linguistique peut être encouragée.

* Ce document est disponible à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, 6, rue des Pyramides, 75001 Paris, courriel : dglflf@culture.gouv.fr

L'Académie gardienne de la langue

Les emplois recommandés ou déconseillés*

OPTOÉLECTRONIQUE adj. XX^e siècle. Composé, avec influence de l'anglais *optoelectronic*, d'*opto-*, tiré du grec *optos*, « visible », et d'*électronique*.

TECHN. Qui est relatif à la technique permettant la transformation des signaux électriques en signaux optiques et inversement. Subst., au féminin. *L'optoélectronique connaît de nombreuses applications dans le domaine militaire.*

L'anglicisme *optronique* est à proscrire.

ORTHOGRAPHE n. f. XV^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *orthographia*, du grec *orthographia*, de même sens, lui-même composé à partir d'*orthos*, « droit, juste, sensé », et *graphein*, « écrire ».

1. Ensemble des règles permettant de noter les sons, de transcrire les mots d'une langue au moyen de caractères d'écriture, suivant les formes consacrées par l'usage ; connaissance que l'on a de ces règles. *Enseigner, apprendre, savoir l'orthographe. Faute d'orthographe. Orthographe d'usage ou orthographe lexicale*, qui régit l'écriture des radicaux, des suffixes et des préfixes, par opposition à *orthographe grammaticale* (appelée naguère *orthographe d'accord*), ensemble des règles liées à la morphologie ou à la syntaxe, qui tiennent à la fonction des mots dans la phrase. *À l'époque de la Renaissance, certains auteurs, comme Ronsard et Peletier du Mans, en réaction contre la multiplication des graphies au Moyen Âge, due à des transcriptions phonétiques, préconisent une simplification de l'orthographe, contre les érudits, tel Robert Estienne, qui proposent des réfections étymologiques pour rapprocher le français des langues anciennes. Dans ses « Observations sur l'orthographe » (1673), l'Académie française prit le parti d'une orthographe unique et, dans les différentes éditions de son Dictionnaire, elle s'attacha à enregistrer et à fixer l'usage. L'Académie française entend soumettre à l'épreuve du temps et de l'usage les rectifications de l'orthographe proposées en 1990 par le Conseil supérieur de la langue française (signalées dans ce dictionnaire par un losange).*

Expr. *Cet élève a une bonne, une mauvaise orthographe, une orthographe détestable, n'a pas d'orthographe. Être fâché ou, fam., brouillé avec l'orthographe.*

2. Système de représentation des sons par des caractères d'écriture, manière d'écrire les mots qui est propre à une époque, à un auteur, etc. ; graphie adoptée pour un terme. *Orthographe phonétique, étymologique*, conforme à la prononciation, à l'étymologie. [...] *L'orthographe des éditeurs lyonnais, parisiens au XV^e siècle. L'orthographe de Ronsard, de Robert Estienne, de Charles Duclos, de Voltaire, les graphies dont ils ont usé dans leurs œuvres et qu'ils ont souhaité mettre en faveur.*

* Extraits du fascicule ONGLIER à OUVRIR (26 décembre 2005) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie, et sur l'internet :

<http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>

Un nouveau fascicule – OUVROIR à PARFONDRE – a été publié le 28 avril 2006. Vous trouverez sa version électronique à l'adresse suivante : <http://www.journal-officiel.gouv.fr/dae.html>

Mots en péril

FAGOTAGE n. m.

1. Acte de celui qui fagote, et bois propre à être mis en fagots.

« *Il n'y a que du fagotage dans ce bois.* » (Littre.)

2. Au figuré : travail, opération faite à la hâte et sans soin.

« *Il eût fallu faire un fagotage de réconciliation.* » (Mme de Sévigné.)

FAGOTER v.

1. Mettre en fagots, fagoter du bois coupé.

2. Au figuré : mal disposer, mal arranger, habiller avec mauvais goût.

« *Qui vous a fagoté comme cela ?* » (Molière.)

FAGOTEUR n. m.

1. Celui qui fait des fagots.

« *Payer les fagoteurs.* » (Littre.)

2. Au figuré et par dénigrement.

« *Un fagoteur de romans.* » (Littre.)

Le Fagoteux (fagoteur), *Le Fagotier*, titres d'une farce de Molière devenue *Le Médecin malgré lui*.

FANTASIER v. Mettre dans sa fantaisie, imaginer.

« *On me fait fantasier le cerveau de souci.* » (Régnier.)

FANTASTIQUER v. Imaginer selon sa fantaisie.

« *Si philosopher c'est doubter, à plus forte raison niaiser et fantastiquer, comme je foy (fais), doit estre doubter.* » (Montaigne.)

FATRASSER v. Dérivé de fatras (latin *furtura*, « action de bourrer »), amas confus de choses.

« *S'occuper à des niaiseries.* » (Littre.)

« *Se plonger dans des fatras.* » (Académie.)

FATRASSERIE n. f. Recueil de fatras et d'inutilités.

« *De quoy donc, dit-il, servent tant de fatrasseries de papiers ?* » (Rabelais.)

FAUFILER v. De *faufil*, « faux fil ».

1. Faire une couture à longs points pour mieux faire ensuite la couture définitive.

« *Elle ne sait même pas faufiler.* » (Littre.)

2. Faire société, métaphore qui compare la liaison à une couture à faufil, c'est-à-dire à ce qui passe entre deux étoffes, mais n'y doit pas rester.

« *Et si vous l'ignorez, sachez que je faufile*

Avec ducs, archiducs, princes, seigneurs, marquis. » (Regnard.)

Jean TRIBOUILLARD

Acceptions et mots nouveaux*

Recommandation sur l'équivalent français du mot *s'miles*¹

Le mot *s'miles* (nom déposé), créé en français à partir d'un jeu de mots sur des termes anglais, est fréquemment employé dans le domaine commercial pour désigner des points attribués aux clients, en fonction du montant de leurs achats, par certaines chaînes de distribution. Ces points permettent de bénéficier de réductions et d'obtenir des cadeaux.

La Commission générale de terminologie et de néologie recommande de préférer à ce faux anglicisme le terme **POINT DE FIDÉLITÉ**, compris de tous et implanté depuis longtemps dans l'usage.

1. Cette recommandation a été publiée au *Journal officiel* le 18 décembre 2005.

PASSE-LIVRES (pour *bookcrossing*) : Pratique consistant à déposer un livre dans un lieu public afin que d'autres personnes puissent le découvrir et le faire circuler à leur tour.

* * * * *

CLIQUER-PARLER (pour *click and talk*, *Web call back*, *Web call through*) : Service permettant à un internaute d'établir une liaison vocale avec un opérateur et de dialoguer avec lui pendant qu'il visite un site.

Note : L'internaute clique sur un bouton d'appel et peut être mis immédiatement en relation avec un opérateur (en anglais : *Web call through*), ou être rappelé au numéro de téléphone qu'il a indiqué (en anglais : *Web call back*).

DIALOGUE EN LIGNE. Forme abrégée : **DIALOGUE** (pour *chat*) : Conversation entre plusieurs personnes connectées en même temps à un réseau, qui échangent des messages s'affichant en temps réel sur leur écran.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « causette » au *Journal officiel* du 16 mars 1999.

* * * * *

VIDÉO À LA DEMANDE (pour *video on demand [VOD]*) : Service de diffusion qui offre la possibilité de recevoir à tout moment un programme vidéo de son choix.

Synonyme : **VIDÉO À LA CARTE**.

* Extraits de « Vocabulaire de la culture », « Vocabulaire de l'internet et des télécommunications » et « Vocabulaire de l'audiovisuel et des télécommunications », adoptés par la Commission générale de terminologie, et publiés au *Journal officiel* le 5 avril 2006, consultables sur CRITER, base de données terminologiques de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France : www.culture.gouv.fr/culture/dglf/

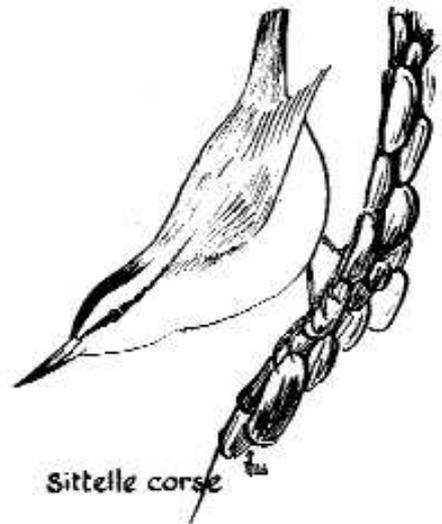
Promenons-nous dans les bois...

La forêt est une formation végétale complexe qui abrite de nombreux animaux sauvages. Des liens, que nous supposons seulement, permettent des échanges fructueux entre tous. Bien entendu, on connaît les ressources alimentaires des cerfs, jeunes écorces et bourgeons, tandis que les sangliers ne négligent pas les lombrics du sol qu'ils labourent à la recherche de tout ce qui est comestible. Mais des connexions existent entre les individus végétaux eux-mêmes, les réseaux mycéliens pouvant y contribuer. On comprend mieux les associations privilégiées entre espèces d'arbres et espèces de champignons.

En lisière de la forêt, ce sont d'abord des **fouffés** qui arrêtent le vent et le font monter. Suit le **taillis**, atteignant 3 mètres de haut vers dix ans d'âge, 7 à vingt ans, pour culminer à 30-40 mètres au-delà de quatre-vingts ans. On passe ainsi d'une population de **baliveaux** à une **futaie**, qui ne prend ses caractéristiques que si l'on procède à des coupes très étudiées. On parle parfois de **futaie jardinée** lorsque la coupe n'est pas totale, mais adaptée au cas par cas. Les forestiers, qui assurent les repeuplements naturels par semis et les plantations de jeunes sujets, suivent le développement de la forêt et sa santé. Lorsque le moment de la coupe sera venu, on sectionnera proprement le tronc à sa base pour permettre une repousse éventuelle à partir de la souche. L'évacuation des **grumes** se fera par le

débardage dans des chemins de forêt souvent boueux.

Parmi les oiseaux les plus fréquents des forêts françaises, le **pigeon colombin** (*Columbo ænas*) est facile à reconnaître avec sa gorge mauve et ses roucoulements. Il se nourrit de semences, de fruits juteux et de petits mollusques. Grim pant par saccades et en hélice autour d'un tronc d'arbre, voici le **grim pereau des bois** (*Certhia familiaris*). S'en distingue la **sittelle torche pot** (*Sitta europæa*), qui descend, tête la première, à la recherche



d'insectes adultes et de chenilles dans les fentes des écorces ; son nid est garni de boue de façon si habile que l'ouverture interdit l'entrée des prédateurs.

Si le nom français *pic* sert à désigner plusieurs oiseaux à fort bec acéré, deux espèces sont facilement reconnues : le **pic épeiche** (*Dendro-copos major*) et le **pic-vert** (*Picus viridis*). De petite taille, le premier parcourt les arbres d'un vol furtif et martèle les écorces en

provoquant des bruits secs. Sa quête rapide n'épargne pas les larves logées dans les fissures des troncs. Le second pic est de plus grande taille, son plumage est verdâtre sur son corps et rougeâtre à la tête, qu'il tient fièrement dressée lorsqu'il est à terre. Sa langue peut atteindre 10 centimètres de long !, ce qui favorise sa quête des insectes. Il loge dans les fissures des arbres, façon de se mettre à l'abri relatif de la **martre**. Ce petit mammifère carnassier se nourrit d'oiseaux et d'insectes. C'est de nuit que sort de sa cachette, un nid d'écureuil délaissé, un creux dans un vieil arbre, ce prédateur



redoutable. Bête puante, le **putois** vit généralement en famille et ne refuse pas un hébergement au chaud dans un grenier abandonné. Gare au chahut et aux bruits de cavalcade qui peuvent effrayer les dormeurs !

La lumière décline et les **chauves-souris** se mettent en chasse, attaquant les insectes encore entraînés par les mouvements d'air ascendants. La **noctule commune** (*Nyctalus noctula*) est la grande chauve-souris qui se guide par un système de navigation qui annonce les dispositifs humains (sonar, asdic, radar...). Elle habite les cavités des troncs d'arbres en été, se réfugiant dans les greniers et les cabanons en hiver.

Pierre DELAVEAU

Quelques mots...

Bois. La filiation à *bosci* en latin tardif est probable. À l'origine, *bois* convenait à un ensemble restreint d'arbres, accessible à tous (tandis que la forêt était réservée aux chasses seigneuriales). *Bois* viendrait, à l'origine, du germanique occidental *bosk*, qui donnera *bush* en anglais, au sens de « buisson », et le *Busch* allemand, générateur de *buche* forme ancienne de *bûche*. Ancêtre de **bûcheron**, *boscheron* est apparu au XIII^e siècle. Le français a encore **bosquet** et **bouquet**. *Bois* définit en outre la matière végétale dont sont constitués le tronc de l'arbre et les racines. Dans ce sens, le latin avait *lignum* et le grec *xylon*, termes à l'importante progéniture. Quelques expressions utilisent aussi *bois* pour décrire certaines plantes (*bois joli*, *bois puant...*).

Forêt. Initialement, *forest* est le bois royal, comme on le lit dans les *Capitulaires* de Charlemagne, *forestis silva*, ce dernier terme étant traduit par notre « forêt » actuel.

Sylve. Le *silva* latin avait fourni *selve*, mais ce terme fut vite éliminé, tandis qu'il reste des termes poétiques (*sylve*) ou scientifico-techniques (*sylvestre*, *sylvatique*, *sylviculture...*) et des prénoms (*Sylvie*, *Sylvestre*, *Sylvain*, *Sylvaine*).

Hibiscus



C'est chez les botanistes la plus belle et la plus utile, « ça s'admire et ça se consomme », des malvacées, originaire des régions tropicales. Le mot est la latinisation du grec *ibiskos*, « guimauve ». Le célèbre pharmacologue grec Dioscoride, bien avant notre ère, en faisait le synonyme d'*althaia*, que les horticulteurs français appellent *althéa*, sans peut-être savoir que la sémantique de ce mot est « salulaire ». La racine *alth*, signifiant « guérir », se retrouve dans le latin *alere*, « nourrir », l'allemand *alt*, « vieux », c'est-à-dire qui a été bien nourri, l'anglais *old*, « vieux », et le français *aliment*.

Ajoutons qu'un autre synonyme en usage dans l'antique Athènes était *agria malakhi*, « mauve sauvage », racine que l'on retrouve dans *guimauve*. J'ai vu cette plante, à l'état sauvage, d'un rouge vif et haute de plus d'un mètre, sur tous les continents, sauf en Europe, mais avec des dénominations diverses.

C'est aux États-Unis, en 1955, que j'ai rencontré pour la première fois une boisson faite à base d'hibiscus lorsque, dans une grande surface, je demandai une bouteille de ce superbe jus de fruit écarlate à base de canneberge (*cranberry*) qui, à ma connaissance, ne se vend pas en France. Une vendeuse me dit : « Nous sommes à court de

cranberry-juice aujourd'hui, mais je peux vous donner un jus de fruit qui a le même goût ! » Sur l'étal, le jus en question était étiqueté « *Florida cranberry* » et coûtait deux fois plus cher que le *cranberry juice* ordinaire. J'en achetai une bouteille et trouvai cet hibiscus

excellent en infusion glacée, fort rafraîchissante quand l'été se fait chaud.

Au point que, depuis un demi-siècle, j'en consomme partout dans le monde et la fabrique moi-même, en France, notamment chaude l'hiver, selon la méthode que m'a donnée un Yéménite qui consomme toutes les parties de la plante (graines, feuilles, racines, etc.). Mais c'est sans contredit en Égypte et à Khartoum que j'ai trouvé le meilleur à mon goût, sous le nom arabe de *karkadé*.

En Papouasie, j'ai vu l'hibiscus utilisé comme diurétique, en Chine comme sédatif de l'hypertension artérielle, en Thaïlande comme aphrodisiaque et à Taïwan comme laxatif. À se demander si ce n'est pas la panacée.

Mon hôtesse à Manille nous offrait, comme apéritif, des bouts de racine d'hibiscus grillés et décortiqués. Que c'était amer ! Un médecin cubain m'a dit qu'en Angola il faisait des cataplasmes de feuilles d'hibiscus pour accélérer la cicatrisation des plaies.

En Amérique latine, c'est sous le nom de *flor de Jamaica* que j'ai trouvé l'hibiscus. Curieux, alors qu'à Kingston les Jamaïcains l'appellent *roselle* et les Surinamiens *zuring*. Il paraît qu'on le connaît en France sous le nom d'*oseille rouge*. À Lausanne, je l'ai découvert sur nombre de menus sous le nom « Karkadé ». À Brisbane, sur mon plateau de petit déjeuner, il y avait trois

pots de confiture miniatures dont l'un étiqueté « *Karkady jam* ».

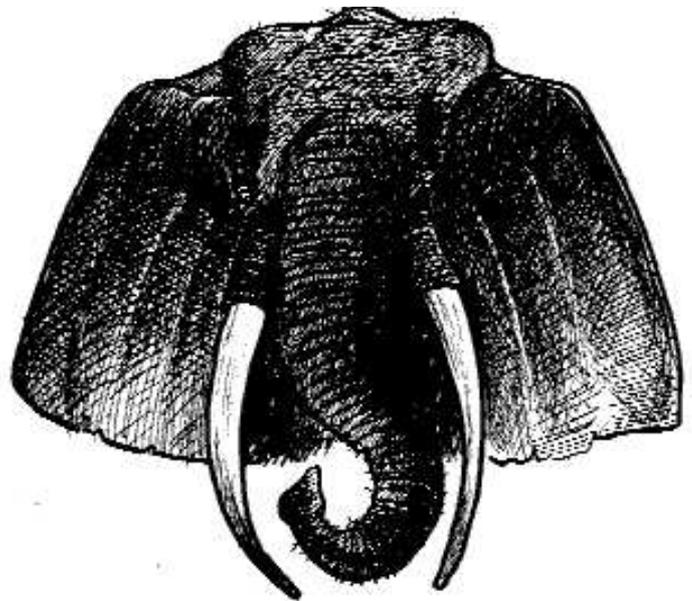
Il paraît que le karkadé a remplacé les colorants synthétiques pour boissons et confiseries et que certains stomatologues le prescrivent pour purifier l'haleine. Avec toutes ces vertus, le « thé rouge d'Égypte » est une plante miracle.

Bernie de TOURS

Extrait de la *Lettre du CSA**

[pachiderme] ou [pakiderme] ?

Dans une émission de radio, un animateur s'interrogeait sur la prononciation correcte du mot *pachyderme* : « Faut-il prononcer [pachiderme] ou [pakiderme] ? ». Il choisit en fin de compte de parler d'éléphants.



En fait, les dictionnaires donnent en premier la prononciation [pachiderme], certains attestant la variante [pakiderme]. En revanche, le *Trésor de la langue française*¹ ne retient que la prononciation [pachiderme]. Cette unique prononciation concerne également tous les mots savants appartenant principalement au domaine de la pathologie, composés de l'élément *pachy* (en grec, « épais ») : *pachycéphalie*, *pachypleurite*, *pachyonychie*, *pachytène*...

Il faudra attendre encore quelque temps pour savoir si le *Dictionnaire de l'Académie française* retiendra ou non la variante. En effet, la neuvième et dernière édition publiée s'arrête au mot « onglette », et l'édition précédente, de 1935, ne donne aucune prononciation du mot.

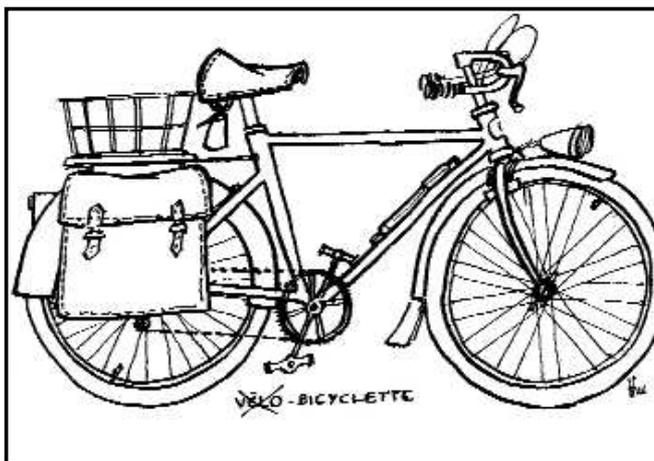
1. *Trésor de la langue française informatisé* (TLFI), ATILF-CNRS, version du 10 décembre 2002.

* Numéro 188 (octobre 2005).

Bicyclette ou vélo ?

À l'heure où le Tour va s'élancer sur les routes de France, il nous semble du plus élémentaire devoir d'un chroniqueur du langage de poser cette grave question : quelle différence existe-t-il au juste entre une bicyclette et un vélo ? Pour Larousse comme pour Robert, aucune.

Le premier fait de vélo une variante familière de bicyclette. Quant au second, il met également la pédale douce en parlant aussi bien de vélos de course que de



courses de bicyclettes. Mais écoutons René Fallet, qui en connaissait un rayon sur la petite reine : « En aucun cas le vélo n'est une bicyclette. Rien de commun. Rien à voir. Rien à faire. [...] La bicyclette, c'est la bécane tordue du facteur, le biclou rouillé du curé, la charrue de la grand-mère, la sœur jumelle de sa machine à coudre. La bicyclette, c'est le percheron couronné, le véhicule utilitaire. En raccourci violent, le tracteur auprès du bolide de formule 1. On la reconnaît sans mal, la gueuse, à sa grosse selle camuse à ressorts, à ses garde-boue, à ses porte-bagages, à ses pneus d'arrosage, à sa sonnette, à sa lanterne et, surtout, à son guidon informe de toutes sortes, sauf la noble, dite "de course". Ce guidon "à la papa", je me retiens de le traiter

d'infâme, d'ignominieux. Somme toute, non, je ne me retiens pas. Cet objet ridicule et laid me répugne. Je le hais, avec ses révoltantes poignées de caoutchouc, encore plus atroces depuis qu'elles sont de plastique. Qu'on ne s'y trompe pas : mon ostracisme envers cet

engin sans élégance sera aussi écœurant que sa silhouette à cornes bovines. Il déshonore autant la sainte vélocipédie qu'une femme sans grâce ni charme ni attrait rabaisse le

sexe féminin à la physiologie la plus élémentaire. Il est boulot-méto-dodo. Le vélo, messieurs, c'est Garbo-Bardot-Moreau. » Ne nous reprochez cette trop longue citation que si, au détour de ce morceau de bravoure, vous doutez encore du pouvoir évocateur des mots. Et peu importe, au fond, que vous soyez ou non de l'avis de Fallet ; si pour vous le vélo évoque le facteur de Jacques Tati, alors que bicyclette vous semble bien être le seul mot qui convienne à l'engin racé d'un Lance Armstrong...

L'essentiel n'est-il pas que les dictionnaires proposent, et que, pour le plus grand bonheur de la poésie, l'usager dispose ?

Bruno DEWAELE

Balade dans les dictionnaires...

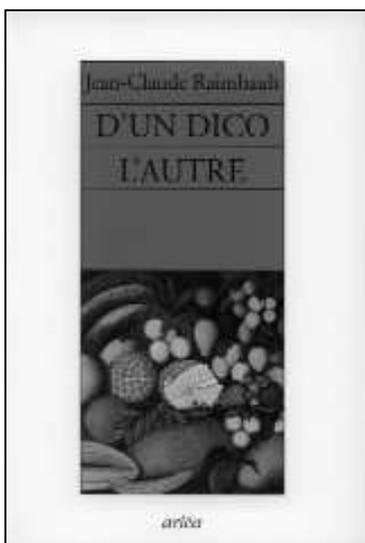
Des mots s'en vont, des mots reviennent, certains changent de sens, d'autres apparaissent inopinément, et, cela, dans les éditions d'un même dictionnaire, entre 1906 et 2002.

Quelques exemples ?

Consécrateur, **croque-madame**, **navrement** ont disparu en 1952, réapparu en 1972, disparu en 2002.

Autrefois, **réacteur** désignait un « partisan d'une réaction » ; aujourd'hui, le voilà passé dans le vocabulaire technique, exclusivement.

Si l'on peut déplorer la disparition de la **guelte** (intéressement des vendeurs au chiffre d'affaires), on peut aussi se demander à quoi rime l'introduction de **dringuelle**, « pourboire belge ».



Les **disputailleurs** ne **disputaient** plus, remplacés par les **discutailleurs** qui **discutaillent**. Heureuse initiative !

Un nom de « science » a disparu, qui traitait des « esprits, des êtres intermédiaires entre Dieu et les hommes » : la **pneumatologie**... et aussi la **pneumatose** et le **pneumatocèle**.

Mais, dans la seconde moitié du siècle, constatons l'arrivée de la **parapsychologie** et de la **pseudoscience**.

Terminons en nous réjouissant que le **tue-chien** ne désigne dorénavant que le colchique, et non plus « l'employé municipal chargé de tuer les chiens égarés » !

Nicole VALLÉE

Extrait de : *D'un dico l'autre*, de Jean-Claude Rimbault (Arléa, 2006, 210 p., 18 €).

Baser et fonder

Ce sont deux verbes dont les orateurs ne connaissent pas toujours les emplois respectifs. J'en parlais à l'un d'entre vous qui abondait dans mon sens, ce qui me fit plaisir : « *Baser*, me disait-il, *est employé lorsqu'il y a déjà quelque chose d'existant.* » Eh bien ! oui : le *Dictionnaire* de l'Académie le confirme, en parlant essentiellement du langage militaire : « *Baser des troupes sur divers points du territoire. La flotte basée dans le Pacifique.* » Il souligne que « *ce verbe ne doit pas être employé au sens figuré. Il faut lui préférer fonder, établir.* ». **On se fonde sur** (on ne se base pas sur). Le *Dictionnaire des difficultés de la langue française*,

de Larousse, raconte qu'admis par le *Dictionnaire* de l'Académie en 1798, avec cette remarque « *est employé depuis quelque temps, et plus au figuré qu'au sens propre* », *baser* devait être banni de l'édition de 1835, à la suite de la campagne menée par Royer-Collard – homme politique et philosophe, originaire de Champagne – pour la suppression de ce néologisme. C'est de lui que l'académicien disait : « *S'il entre, je sors !* » et Littré souligne qu'il vaut mieux se servir de *fonder* que de *baser*.

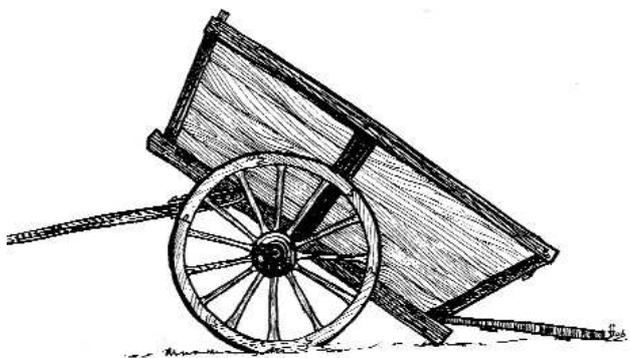
Jean-Marie DUBOIS de MONTREYNAUD

Mots de Normandie

Pays d'Auge – est du Calvados

Quelques mots entendus et parlés, encore aujourd'hui, dans l'agglomération de Trouville et Deauville, où le monde saisonnier des « baigneurs », comme l'on disait, se mêle à celui de la pêche maritime en Manche, les **péqueux**, et de la proche campagne, les **païsans**.

Commençons par le vocabulaire de ceux-ci. Les carrioles ont disparu, comme les **banaux** (tombereaux).



Mais c'est toujours la **rade** (allée) qui conduit de la **berne** (bas-côté de la route) à la **maison** (ferme ou manoir), en franchissant le **boran**, talus planté

de haies qui borde la **charrière** (chemin carrossable) ou la **cavée** (chemin creux en côte).

Une clôture de **balies** (barrières horizontales en bois ou en ciment) délimite, autour de la maison d'habitation, le **courtil** (jardin de la fermière) et le protège des incursions ou gloutonneries du bétail en liberté dans la **cour** (herbage, prairie entourée de haies) contenant divers bâtiments tels que **charterie** (hangar à charrettes), **pressoir** et **bouillerie** (cidre et calvados), étables, etc.

Le **picot** et ses **picotes** (dindon et dindes), le **malard** et ses **bourres** (canard et canes), les **pirotés** (oies), la **coche** (truie) et ses gorettes qui deviendront des **vêtus de soie** (cochons), le vieux **bourri** (âne) qui n'a plus rien à faire depuis que les **vaques** sont **tirées** à la machine et



qu'il ne ramène plus des **cours** la laitière et ses **canes** ou **chanes** (bidons) pleines de lait, aujourd'hui en aluminium, autrefois en cuivre.

Au printemps, les herbages sont émaillés de **pomerolles** (primevères), d'**éclaires** (chélidoines), de **douves** (renoncules) et même de **gouets** (pieds-de-veau) et, du côté du **douet** (ruisseau), on trouve les **laïches** (roseaux) ; attention à ne pas se laisser envahir par les **doches** (rumex ou oseille des prés) et les **liaunes** (clématite, herbe aux gueux).

Les fruits ne manquent pas à toutes saisons, pommes à couteau et pommes à cidre, reinettes et pommes **sures** (acides), **gades** ou **gadelles**, c'est-à-dire groseilles.

En automne, il faudra **locher** (secouer) les pommiers pour recueillir les pommes à cidre, les évaluer en **rasières** (sacs de 25 kilos) avant de les brasser et d'abord de les **piler** (écraser),

autrefois sous les roues de pierre du **tour à piler** (comme les olives), aujourd'hui sous les mâchoires d'un broyeur mécanique, avant que de cette pulpe soumise au pressoir s'écoule le **gros ber** (pur jus), et, pour l'usage intérieur, des resucées appelées **boisson** ou **piquette**.

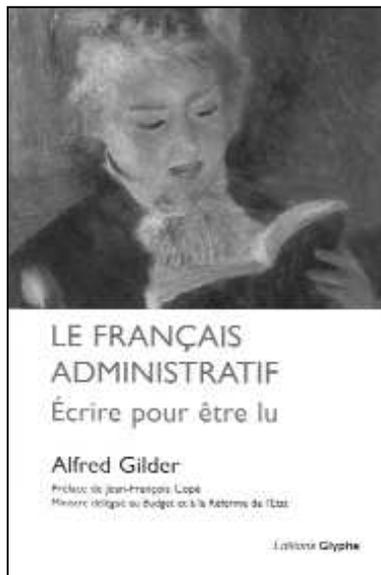
On offre volontiers un coup de cidre bien **gouleyant**, les plus traditionalistes servant dans une **moque** (bol à anse, équivalant au *mug* anglais).

Ce qui nous conduit aux plaisirs de la table, essentiels en Normandie, où tout peut se préparer à la crème, par exemple la **porée** (blette), la salade, le poisson, le lapin. On dit côtelette de **lard** plutôt que de porc. La **teurgoule** (terrine de riz au lait et à la cannelle, encore appelée **terrinée**) est redevenue à la mode, tandis que les **boulots** ou **bourdelots** (poires ou pommes enrobées de pâte) sont introuvables, la **fallue** (brioche plate) rare et le **pain brié** (pain de mie très serrée, de longue conservation) ont baissé de qualité. On aime ce qui est **goûtu**.

Jean DRÉANO

À titre de promotion :
chaque adhérent cité dans la revue
reçoit deux exemplaires supplémentaires de *DLF*.

« Pas de confusion de termes »



Avec l'autorisation d'Alfred Gilder*, que nous remercions vivement, nous reproduisons des extraits de l'un des nombreux chapitres de son dernier ouvrage : *Le français administratif* **. En référence au sous-titre de cet ouvrage, « Écrire pour être lu », nous pensons qu'il fallait l'écrire et qu'il doit être lu.

Langue de haute précision, le français recèle l'art suprême de nuancer la pensée. Sa variété lexicale a du bon. Elle agrément la prose, muscle le verbe, fortifie la phrase par le choix du mot juste, de l'expression appropriée. Ainsi, un édit *ordonne*, une loi *prévoit*, un contrat *stipule*. André Maurois prétendait que les hommes comprendraient mieux les dangers que comporte l'emploi de certains mots si les dictionnaires aux devantures des libraires étaient enveloppés d'une bande rouge intitulée : *Explosif. À manier avec soin*. Bien entendu, les vocables doivent être pris au pied de la lettre, et non les uns pour les autres. Autrefois, l'administration fiscale commençait toujours ses réponses par « *J'ai l'honneur de* ». Quel honneur pour un contribuable qui s'estimait matraqué ! Quel combat ce fut de remplacer cette formule rituelle par « *J'ai le regret de* » (pour un refus ou un redressement fiscal) ou « *J'ai le plaisir de* » (pour une détaxation, une exonération, une remise de pénalités...) ! Pour distinguer des termes presque homonymes et souvent confondus, il suffit de coller à l'étymologie.

Que de nuances de sens !

À l'attention/à l'intention : ces deux formules administratives ne sont pas synonymes : la première attire l'attention du destinataire, elle est envoyée à son attention, à l'adresse d'un supérieur aussi ; la seconde signifie « pour lui, dans le dessein que cela lui soit agréable, profitable, bénéfique » : *messe offerte à l'intention d'un défunt*.

Amener/apporter : on amène, emmène, ramène quelqu'un ; on apporte, emporte, rapporte quelque chose.

Analphabétisme/illettrisme : prière de ne pas confondre l'*illettrisme*, état de l'illettré incapable de maîtriser la lecture d'un texte simple, et l'*analphabétisme*, état de l'analphabète, qui ne sait ni lire, ni écrire.

Anoblir/ennoblir : anoblir « accorder un titre de noblesse » ; ennoblir « donner de l'éclat, de la considération, de l'importance ».

Assumer/assurer : *assumer*, c'est « prendre sur soi, accepter la charge de » ; *assurer*, c'est figurément « rendre sûr, garantir, accomplir ».

Astronaute/astronome/astrologue : le premier est un pilote de vaisseau spatial ou un passager d'un engin cosmique, le deuxième est un savant ou un spécialiste de l'astronomie, le troisième prétend prévoir l'avenir d'après l'inspection des astres.

Calfater/calfeutrer : *calfater*, c'est « boucher les trous d'un bâtiment, pour empêcher que l'eau n'y entre » (*calfater un bateau*) ; *calfeutrer*, c'est « boucher les fentes d'une porte, d'une fenêtre, pour empêcher le vent d'entrer ».

Circonvenir/circonscire/circoncire : *circonvenir*, c'est « agir auprès de quelqu'un pour l'amener à faire ce qu'on souhaite de lui » ; *circonscire*, c'est « limiter alentour », *circonscire un incendie* ; *circoncire*, c'est, littéralement, « découper autour ». Ne dites pas « circoncision électorale », même si cela résulte parfois d'un charcutage !

Climatique/climatérique : est *climatique* ce qui se rapporte au temps (*les conditions climatiques*) ; est *climatérique* ce qui se rapporte aux périodes critiques de la vie (la puberté, la ménopause, le « quatrième âge » sont des âges climatériques).

Codicille/post-scriptum/apostille/nota bene : terme de droit, un *codicille* est une disposition ajoutée à un testament pour le compléter ou le modifier ; un *post-scriptum* s'ajoute à une lettre après une signature ; une *apostille* est une recommandation ou une annotation en marge d'un écrit ; tandis qu'un *nota bene* (« remarquez bien ») se met en tête d'une note pour attirer l'attention.

Colorer/colorier : *colorer*, c'est « donner de la couleur artificielle ou naturelle, embellir, présenter sous un jour favorable » ; *colorier*, ce n'est qu'« appliquer avec art des couleurs à un dessin, ou sur un objet ».

Colleter/coltiner : *se colleter* veut dire « se battre, se confronter » ; *se coltiner* « assumer une corvée » : *il s'est colleté avec sa femme qui ne voulait pas se coltiner la vaisselle*.

Conjecture/conjoncture : la *conjecture* est une opinion fondée sur des probabilités. Les conjoncturistes émettent des conjectures sur l'évolution économique, *conjoncture* signifiant, au départ, « enchevêtrement, complication des faits ».

* Contrôleur général près le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Alfred Gilder est membre du Comité interministériel pour la simplification du langage administratif (COSLA) et de la commission de néologie et de terminologie du ministère des Finances et de celle du ministère de la Justice. Il est aussi président du conseil d'administration du Théâtre 13 (Paris-XIII^e).

** Préfacé par Jean-François Copé, ministre délégué au Budget et à la Réforme de l'État, et publié par les Éditions Glyphe, « Le français en héritage » (2006, 328 p., 21 € ; chapitre III, p. 166 à 169).

Ah ! les coquins !

Le coq, mâle de la poule à ne pas confondre avec le coq, cuisinier de marine, est devenu notre « totem » à la suite d'un jeu de mots. En latin, ce volatile arrogant se nommait en effet *gallus*, dont le nominatif pluriel *Galli*



désignait aussi nos ancêtres bien connus, les Gaulois. Nous n'en sommes plus depuis longtemps et, bien que le coq nous soit resté pour emblème, sa désignation actuelle vient du bas latin *coccus*, qui a supplanté *gallus*, d'où était issu *jal*, *jau* ou *gal*,

le nom de notre volatile en ancien français. Le mot *coq* appartient à un ensemble d'onomatopées, *kak-*, *kot-* ou *kok-*, censées imiter le cri des gallinacés comme notre **cocorico** national.

Un certain nombre de dérivés font allusion à l'air m'as-tu-vu du volatile roulant des mécaniques au milieu de ses poules. C'est ainsi que **coquet**, « petit coq » (XIII^e siècle), adjectif et substantif, a donné **coqueter**, « se pavaner comme un coq », maintenant vieilli, et **coquetterie** (XVII^e). **Cocard** (variante *coquard* ou *coquart*), qui désignait un vieux coq mais aussi une personne sotte et vaniteuse, nous a fourni notre **cocarde**, terme employé en ses débuts dans l'expression *bonnet*

à la *cocarde*, c'est-à-dire orné de rubans aux couleurs nationales et en forme de crête de coq. Nous en avons tiré ensuite **cocardier**, qui a le sens de « chauvin ». De *cocard* sont également issus **cocasserie** et **cocasse**, qui, à l'origine, avait un sens plus ou moins péjoratif, à la fois plaisant et ridicule.

Coque, **coquetier** qui en dérive, **cocotte** et **coco** désignant la poule et l'œuf dans le langage des enfants, tous de forme ronde, sont apparentés à *coq* par des voies détournées. Le latin *coccum*, qui désignait un insecte, le kermès, donnant une couleur écarlate, serait (ce n'est qu'une hypothèse) à l'origine, sous l'influence de *coq*, de ces différents termes par référence à la forme arrondie de l'excroissance qu'il provoque sur le chêne où il vit.

Cocard, au sens d'œil au beurre noir, donc entouré d'un cerne, en est également issu.



Quant au **coquelicot**, il doit son nom à ses pétales d'un rouge vif qui évoquent une crête de coq.

Coquin, au sens de « gueux » (XII^e siècle), est d'origine obscure et ses rapports avec *coq* sont fort hypothétiques. Il en va de même évidemment de ses dérivés **s'acoquiner**, **coquinerie**. En revanche, les coquins des **moulins à coquins** sont directement issus du coq. Ces

coquins-là sont de petites roches riches en phosphates de chaux, exploitées essentiellement en Argonne, qui doivent leur nom au fait qu'elles ont la forme de rognons de coq. Leur première utilisation dans l'agriculture date de 1855. Appelés aussi **coprolithes** ou encore **crottes du diable**, on les écrasait dans des moulins *ad hoc* pour

en faire une poudre qui servait de fertilisant dans les champs. Les derniers moulins à coquins français fonctionnèrent jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Bernard MOREAU-LASTÈRE
Délégation de Bordeaux

La boîte de Pandore

Hésiode rapporte que Jupiter s'installa sur l'Olympe avec les dieux et les déesses de sa cour après avoir précipité son père Cronos dans le Tartare (ravin au fond des Enfers où l'on jetait les méchants) et repoussé les Titans (des géants qui occupaient toute la Terre). De nos jours, nous dirions qu'après avoir réussi son coup d'État il avait installé son gouvernement et ses bureaux sur l'Olympe. Mais l'installation de Jupiter ne se fit pas sans compromis, car les Titans avaient conservé de nombreux territoires : ils avaient même essayé d'escalader l'Olympe en empilant l'une sur l'autre les montagnes du Pélion et de l'Ossa. Bref, il dut cohabiter avec eux, mais il eut à compter avec trois frères particulièrement dangereux. Pour les neutraliser, Jupiter usa de ruse : il chargea le plus fort d'entre eux, Atlas (c'est-à-dire « celui qui porte ») de soutenir la voûte du Ciel. Il agit plus

subtilement contre le deuxième, Épiméthée (c'est-à-dire « le sage, le bien avisé » ... parce qu'il ne l'était pas) en lui offrant la première femme, Pandore. Mais il ne se méfia pas du dernier frère, Prométhée (c'est-à-dire « le prudent », qui avait, en vain, conseillé à son frère de refuser la femme). C'est lui qui déroba le feu pour l'offrir à ses neveux, les hommes, ce qui permit à l'humanité d'accéder au progrès que nous lui connaissons de nos jours.

Jupiter avait demandé à Vulcain de façonner la première femme à l'image des gentilles déesses de l'Olympe. On la para de tous les dons, la beauté et le charme, tout particulièrement, c'est pourquoi on l'appela Pandore (*pan*, « tout », *dôroi*, « les dons »). Minerve fut chargée de lui apprendre la sagesse, on lui enseigna l'habileté, et Hermès, dieu de la Science, des Marchands, des Voleurs

et de la Politique, lui apprit la ruse et l'art de tromper. Après quoi, Jupiter fit préparer les noces. On réunit les cadeaux, dont la fameuse boîte (en réalité une grosse jarre). Tout



l'Olympe s'affaira pour y déposer ses cadeaux : les gentilles déesses y versèrent d'abord l'espérance puis mult bonnes intentions. Vinrent

ensuite les Furies ¹, qui finirent de remplir la boîte en y versant tous les maux de l'humanité (maladies, famines, guerres, etc.).

Les Grecs considéraient qu'Épiméthée et Pandore étaient à l'origine de l'humanité (ce sont les équivalents d'Adam et Ève dans la Bible). Bref, la noce eut lieu et l'on remit les cadeaux à la mariée, mais on lui recommanda de ne point ouvrir la boîte.

Malheureusement, Pandore, trop curieuse, ne put résister à l'envie de voir ce qu'il y avait dedans... et tous les maux se déversèrent sur l'humanité de siècle en siècle.

Il ne resta plus que l'espérance au fond de la boîte.

Maurice CARA
Cercle Ambroise-Paré

1. Il y avait trois Furies, ou Érinyes, déesses de la Vengeance : Alecto, l'implacable ; Mégère, l'envieuse ensorceleuse, et Tisiphone, celle qui châtie les meurtriers.

Le paon et le pharaon

En français, où l'on n'en est pas à une bizarrerie près, on prononce ces deux mots de façon différente. *Paon*, l'oiseau, se prononce [pan] ; *pharaon* se prononce [fara-on] en faisant entendre les deux voyelles et en nasalisant la seconde. Comment explique-t-on cette double prononciation ?

Le mot *paon* vient du latin *pavonem*, accusatif de *pavo*, « paon ». Après

disparition de la désinence et de la consonne *v* intervocalique, il se crée un hiatus aboutissant à la graphie *paon* prononcé [pan] après nasalisation du *a*. En moyen français, les hiatus de ce genre ont été réduits mais l'orthographe a parfois gardé la deuxième voyelle ; c'est le cas de *paon*. C'est aussi le cas de *faon*, prononcé [fan], venu du latin *fetonem*, « petit d'un animal », et de *taon*,

prononcé [tan], venu du latin *tabonem*, nom de cet insecte qui, après disparition de la désinence et de la consonne intervocalique, sont devenus *faon* et *taon*.



Le mot *flan*, qui a pourtant la même histoire, n'a pas suivi cette modification. Il est issu du vieux francique *flado*, « galette », devenu *fladon* puis *flaon* au XII^e siècle, mais, après disparition du *d* intervocalique et nasalisation, le *o* a disparu ; on aboutit ainsi à *flan*.

La graphie *pharaon* ne provient pas d'un hiatus provoqué par la disparition d'une consonne intervocalique, car cette consonne n'a jamais existé. Ce mot est issu, par l'intermédiaire du latin *pharaonem*, du grec *pharaô*, mot dans lequel les voyelles écrites étaient déjà contiguës mais séparées à la prononciation. Il en est de même pour *lycaon*, sorte d'hyène, et *machaon*, grand papillon, mots issus par l'intermédiaire du latin *lycaonem* et *machaonem*, du grec *lukaô* et *makhaô*. On peut encore citer *kaon*, nom d'une particule élémentaire de la matière,

mot formé de *ka-* (prononciation de *k*) et de *-on*, désinence classique des particules (électron, neutron, photon, etc.). Ce phénomène concernant la séquence *a-o* ne se

produit que lorsque le *a* est nasalisé. Dans tous les autres cas, les voyelles se prononcent séparément : *aoriste*, *aorte*, *baobab*, *cacao*, *chaos*, *kaolin*, *maori*, *naos*. Il existe pourtant deux exceptions concernant les noms propres : *Saône* (l'accent circonflexe rappelle qu'il faut prononcer [sône]) ; *Curaçao*, que l'on prononce [kurasso]. Si l'on envisage une autre séquence *a-ou*, on retrouve encore deux cas. Dans le premier cas, *a* et *ou* sont entendus séparément : *caoutchouc*, *raout*, *saoudien*, *yaourt*. Dans le second cas, le *a* n'est plus prononcé : *août* se prononce [ou] ou [out], mais les dérivés gardent la prononciation du *a* : *aoûtat*, *aoûté*, *aoûtement*, *aoûtien* ; *aoûteron*, ouvrier travaillant au mois d'août, se prononce plutôt [outeron].

Philippe LASSERRE
Délégation de Bordeaux

Cadeau de bienvenue !
À tout nouvel adhérent sera offert
un abonnement d'un an,
pour la personne de son choix.

acquérir

Les verbes qui se conjuguent comme **acquérir** présentent des particularités qu'il faut connaître [...].

QUELS VERBES ?

- Les verbes qui se conjuguent comme *acquérir* contiennent **quérir** dans leur infinitif. Il s'agit de : *conquérir, s'enquérir, reconquérir, requérir*.

il acquiert, il conquiert, il requiert

- *Quérir*, qui signifie « chercher pour rapporter », ne s'emploie plus qu'à l'infinitif, en particulier après *aller, envoyer* ou *pour*.

On l'envoya quérir le médecin.

?

QUI L'EÛT *cru*

« Mon dévouement vous est tout acquis ! », disait, en conclusion de son discours, un candidat à un siège électoral. « Acquis ! », rectifia, d'une voix de stentor, quelqu'un dans la foule, qui maîtrisait mieux la langue française que ne le faisait l'orateur. Celui-ci, persistant dans son erreur et son barbarisme, rétorqua en effet : « À qui ? Mais à vous tous ! »

Autre erreur fréquente : la confusion entre *acquit* (*par acquit de conscience* = pour s'acquitter à l'égard de sa conscience) et *acquis* (*scolaires, sociaux* = de la famille d'*acquérir*).

QUELS RADICAUX ?

- Les formes du passé simple (et donc de l'imparfait du subjonctif) se construisent sur le radical **acqu-**, auquel on ajoute les désinences en *i* [...]. *Acqu-* est également le radical du participe passé.

j'acquis, ils acquirent (passé simple) ; *qu'il acquît* (imparfait du subjonctif)

- Aux autres temps, on utilise le radical **acquér-** de l'infinitif. Au futur (et donc au conditionnel présent), on intercale un *r* entre le radical et la désinence [...], ce qui fait tomber l'accent, puisqu'il y a une consonne double.

Devant une **désinence muette**, ce radical change de voyelle [...] et devient **acquier-**. Si la désinence contient un *e*, on met un accent grave.

[aker]		[akjɛr]	
<i>acquér-</i> + désinence non muette	<i>acquier-</i> + <i>r</i> du futur	<i>acquier-</i> + consonne muette	<i>acquièr-</i> + <i>e</i> muet
<i>nous acquérons</i> <i>j'acquérais</i>	<i>j'acquerrai</i> <i>ils acquerraient</i>	<i>j'acquièrs</i> <i>il acquiert</i>	<i>que j'acquièrè</i> <i>ils acquièrent</i>



SITÔT LU

sitôt su

Acquérir et les verbes qui se conjuguent sur son modèle sont des verbes du 3^e groupe et non pas du 2^e groupe. On ne doit jamais trouver de *-ir-* ni de *-iss-* au futur.

Il acquerra de l'expérience (et non ~~*il acquérira*~~)

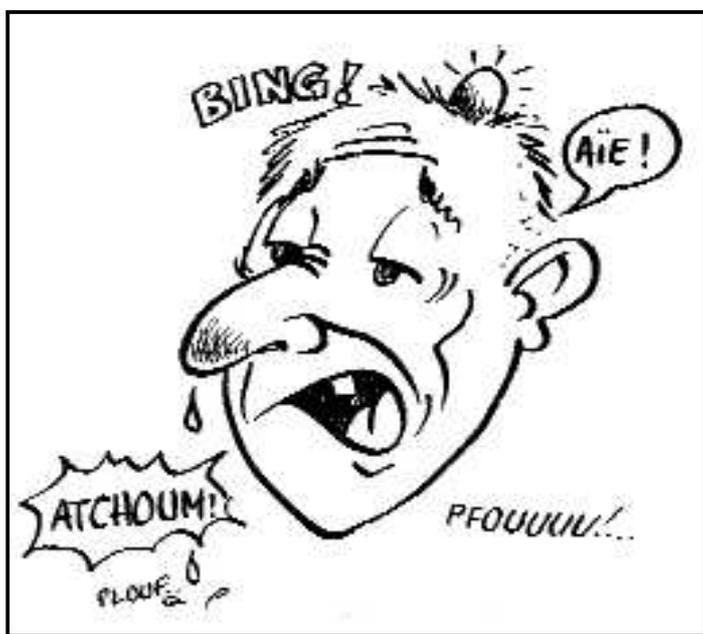
Nous acquerrons de l'expérience (et non ~~*nous acquérirons*~~ ni ~~*nous acquérisserons*~~)

NDLR : Nous remercions notre administrateur Jean-Pierre Colignon et les éditions Magnard de nous avoir autorisés à reproduire cette page de *Toute la conjugaison* (Albin Michel - Magnard, « Les Dicos d'or » 2005, 220 p., 9,90 €), ouvrage publié en collaboration avec Bénédicte Gaillard (voir *DLF*, n^{os} 218 et 219).



Vive ou vivent ?

Les interjections sont des mots ou groupes de mots exclamatifs qui ne soulèvent aucune difficulté grammaticale, puisqu'elles obéissent à la seule règle de l'invariabilité. Elles sont constituées par des onomatopées, mots sans étymologie formés sur le pouvoir évocateur des sons : *Plouf ! Aïe ! Bing ! Atchoum !* ou par des noms,



adverbes, adjectifs ou formes verbales : *Ciel ! Courage ! Décidément ! Encore ! Exact ! Remarquable ! Allons ! Voyons !* J'en ai relevé quelques-unes qui m'ont paru assez pittoresques, et dont certaines étonneront les lecteurs autant qu'elles m'ont étonné :

Dzim ! Baste ! Cornegidouille ! Foin ! Huhau ! Jour de Dieu ! Mille bombes ! Ouiche ! Or sus ! Tarare ! Tout beau ! Zest !

« Des mots toujours invariables »... oui mais, en français, toute règle a ses exceptions. Où se cachent-elles ? Eh bien, j'en tiens une, avec *vive !*

Nous avons, dans notre langue, un mode verbal défectif, c'est-à-dire qui ne se conjugue pas à toutes les personnes : l'impératif, qu'on n'utilise qu'à la première du pluriel (*Attendons !*) et aux deuxièmes du singulier et du pluriel (*Viens ! Venez !*). Pour les autres, on lui substitue le subjonctif : *Qu'il / qu'elle vienne ! Qu'ils / qu'elles parlent ! Qu'on se le dise !* Avec *je* ou *nous*, son emploi reste exceptionnel : *Que je tombe foudroyé si je mens !* Parfois, on supprime le *que* : *Fasse le Ciel que vous ayez raison ! Puissent-ils réussir !* C'est le cas du verbe *vivre*, lancé en acclamation : *Vive le roi ! Vive la reine ! Vivent les souverains !* (que *vive*, que *vivent*...). Le sens mis en arrière-plan, on l'étend à des choses non vivantes, des idées : *Vive le TGV ! Vivent les congés payés !* Ce qui permet de le considérer soit comme une interjection, soit comme le subjonctif qu'il fut et, au choix, de le laisser invariable ou d'y maintenir la conjugaison verbale avec accord : *Vive* ou *vivent* les grands espaces !

Jacques PÉPIN

LES VERBES FRANÇAIS

VERBES EN -AÎTRE

Ils ont le participe en *u* (sauf *naître*).

Tous les *i* suivis d'un *t* ont un accent circonflexe, vestige du *sc* des verbes en *asco*, *esco*, *osco*.

PAÎTRE

Je pais, il paît ; je paissais ; je paîtrai(s) ; que je paisse ; paissant.

Il n'a pas de passé simple, donc pas d'imparfait du subjonctif, et pas de participe passé, donc pas de temps composé (sauf en fauconnerie). Il a deux sens :

1. Nourrir. Ce sens est tiré du latin *pasco*, *pascere*, *pastum*, « donner à manger, engraisser » (*pastum* est à l'origine de *pasteur*, *pâtre*, *pâturage*). Il s'emploie en parlant des animaux, bétail ou oiseaux. Il est transitif direct, l'animal est complément d'objet direct. *L'oiseleur paît les oiseaux*, c'est-à-dire leur donne une pâture à manger ; *le berger paîtra son troupeau*, c'est-à-dire lui donnera un pâturage à brouter.

Les sens figurés, appliqués à l'homme, semblent avoir disparu ; au XIX^e siècle, on disait encore : *il paissait ses yeux du spectacle ; le curé doit paître ses fidèles des Écritures saintes.*

Les temps défectifs sont remplacés par la périphrase factitive mais intransitive *faire paître* : *le berger fit (ou a fait) paître son troupeau.*

Remarquons que cette locution a tendance à remplacer aussi les temps non défectifs à cause de la difficulté de conjugaison de ce verbe : *le berger faisait paître* (au lieu de *paissait*) *son troupeau.*

François Villon a employé le participe passé pour lui-même :

« *Pu m'a [le Seigneur] d'une petite miche
Et de froide eau, tout un été.* »

([Le Seigneur] m'a nourri...)

Philippe LASSERRE

QUELQUES EXPRESSIONS...

à propos du doigt (suite du n° 207)

C'est une bague au doigt

Se dit d'une chose de prix dont on peut toujours se défaire facilement, et aussi d'un avantage considérable – dignité, place, faveur, etc. – qui échoit à quelqu'un.

« *Votre place vous laisse du loisir, c'est une bague au doigt.* » (Académie.)

Rappelons qu'à l'origine l'expression *la bague au doigt* évoquait l'union par le mariage.

Le petit doigt sur la couture du pantalon

Dans la position du soldat au garde-à-vous (position raide, manifestant le respect).

« *Sois toujours cet homme, jolie tenue, jolies manières, agréable en société, ferme sur les talons, jarrets tendus et le petit doigt sur la couture de la culotte.* » (Flaubert.)

À se lécher les doigts

Se dit d'un plat très savoureux, excellent. L'expression fait allusion à des aliments solides mangés, ou mangeables, en se servant de ses doigts.

« *... les restaurants du Lion d'Or et des Deux Marronniers leur donnaient des rognons sautés à se lécher les doigts.* » (Zola.)

Mordre ses doigts

Acte réel qui est un signe d'impatience, d'embarras, de préoccupation.

« *J'ai beau froter mon front, j'ai beau mordre mes doigts.* » (Boileau.)

S'en mordre les doigts

Se repentir d'une chose.

« *Il a refusé, maintenant il s'en mord les doigts.* » (Littré.)

« *Les trois en ont regret et s'en mordent les doigts.* » (La Fontaine.)

Couler (filer) entre les doigts

S'écouler rapidement, notamment en parlant de l'argent. Avec un sujet nom de personne, échapper à quelqu'un.

« *Voilà des semaines que j'attends du fond de mon trou une occasion de leur filer entre les doigts. Leur échapperai-je ?... Je ne crois pas.* » (Jules Vallès.)

Ne rien faire (ne savoir rien faire) de ses dix doigts

Être paresseux (ou incapable). Les doigts sont remarquables par leur multiplicité, et l'expression, grâce au numéral *dix*, exprime plus efficacement l'inaction totale, obstinée, que ne le feraient les deux mains.

Jean TRIBOUILLARD

LES FIGURES DE STYLE

Figures de pensée : après *adynaton*, *allusion* et *anacénose* (DLF, n° 213), *allégorie* (n° 214), *anacéphaléose*, *antapodose*, *antéisagoge* (n° 215), *antéoccupation*, *antiparastase*, *antithèse* (n° 216), *apagogie*, *astéisme*, *atténuation* (n° 217), *autocatégorème*, *auxèse*, *dépréciation* (n° 218), *circonlocution* et *diasyrme* (n° 219).

DUBITATION n. f., du latin *dubitatio*, « doute ». C'est une figure dans laquelle le locuteur hésite entre plusieurs orientations ou feint d'hésiter dans le but de prévenir d'éventuelles objections. C'est une des grandes figures des monologues.

« Où suis-je ? Qu'ai-je fait ? Que dois-je faire encore ?
Quel transport me saisit ? Quel chagrin me dévore ?

...

Ah ! ne puis-je savoir si j'aime ou si je hais ? » (Racine.)

Hermione sait très bien qu'elle aime Pyrrhus.

ENTHYMÈME n. m., du grec *en-thumêma*, « raisonnement ». Les Grecs opposaient *enthumêma*, syllogisme probable, à *sullogismos*, syllogisme absolu. Il s'agit, en fait, d'un syllogisme raccourci auquel il manque une prémisse. La conclusion peut parfois paraître opposée au résultat attendu.

Le plus célèbre est celui de Descartes :

« *Je pense, donc je suis.* »

Le syllogisme complet serait :

Je pense / or les penseurs existent / donc j'existe.

On attendrait plutôt : « J'existe, donc je pense. »

ÉPANORTHOSE n. f., du grec *ep-an-orthôsis*, « correction, amélioration ». Cette figure est faite de deux propositions, la seconde corrigeant en l'amplifiant la première, souvent négative, mais les mots employés sont dans le même registre :

Ce n'est pas une joie qu'il eut, c'est un ravissement, une extase.

« *J'aime (que dis-je aimer ?), j'idolâtre Junie.* » (Racine.)

Cette figure est à rapprocher de l'antéisagoge (voir n° 215), plus générale.

PARTICIPE PASSÉ DES VERBES PRONOMINAUX

Après bien des années d'enseignement, je suis enfin arrivé à une théorie simple pour le participe passé des verbes pronominaux. Les grammaires sont souvent antipédagogiques, et je propose les trois points suivants.

On se pose trois questions, dans cet ordre :

1. Y a-t-il un COD (complément d'objet direct) ?

a) Si oui, accord avec lui, s'il précède le participe ; s'il suit, pas d'accord :

Elle s'est achetée une robe. La robe qu'elle s'est achetée était chère.

b) Sinon, passer au point 2.

2. Le verbe existe-t-il uniquement avec se ?

a) Si oui, accord avec le sujet :

Les oiseaux se sont envolés. Les prisonniers se sont évadés.

(Pas de verbe « envoler » ou « évader » sans « se ».)

b) Sinon, passer au point 3.

3. Le verbe peut-il avoir un COD ou bien demande-t-il toujours une préposition ?

a) Oui, il peut avoir un COD : accord avec le sujet :

Ils se sont reconnus. Elles se sont aidées.

(Reconnaître quelqu'un, aider quelqu'un.)

b) Non, il faut toujours une préposition : pas d'accord :

Ils se sont succédé. Elles se sont parlé.

(Succéder à quelqu'un, parler à quelqu'un.)

Marco GROSSO

NDLR : Dans les numéros 196 et 197 de *DLF* (p. 42), les règles d'accord du participe passé des verbes pronominaux étaient expliquées par Jacques Pépin, qui signalait en outre un certain nombre de cas particuliers.

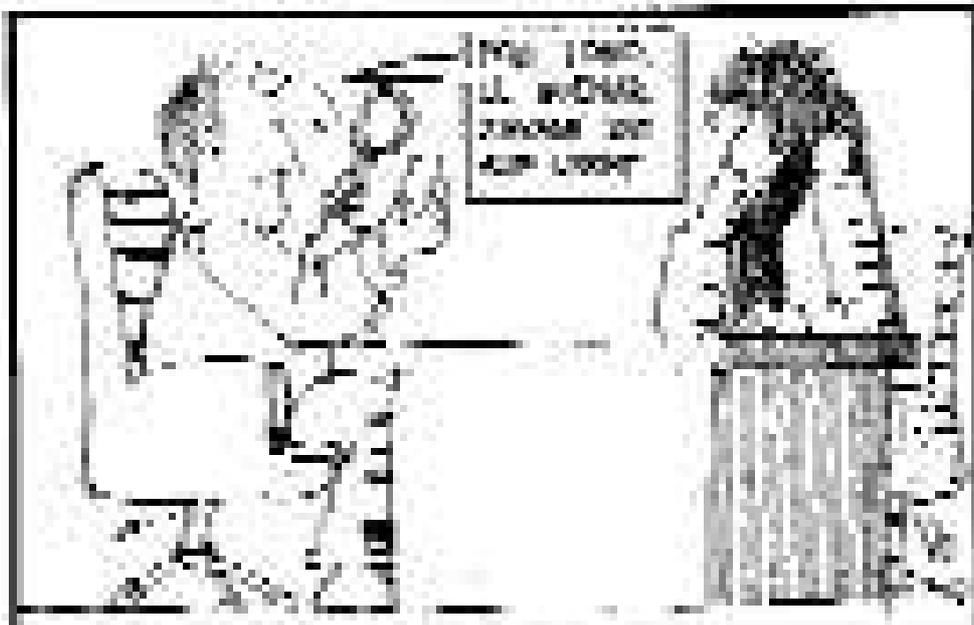


ESPACE DE MARIAGE LITTÉRAIRE

Philippe Lasserre

SOYEZ BRIEF

La contraction est une propriété du muscle bien connue, mais qui peut être aussi observée en matière de mathématiques (théorie « ergodique ») et de langage. Dans ce dernier domaine, on laissera à Philippe Lasserre le soin d'expliquer les phénomènes classiques de *crase* et de *synérèse*, pour ne parler que de ceux que multiplie à l'envi le vent réducteur de la communication branchée. Depuis une dizaine d'années, en effet, on constate que beaucoup de mots, et même de locutions, ont tendance à perdre des plumes, c'est-à-dire à se voir confisquer une partie de plus en plus importante de leurs composants. Ainsi se répand, aux dépens de la clarté du discours, le sabir SMS, qui s'apparente, au mieux, à la rhétorique du rébus et, au pire, à la réduction de têtes telle que la pratiquaient les terribles guerriers jivaros.

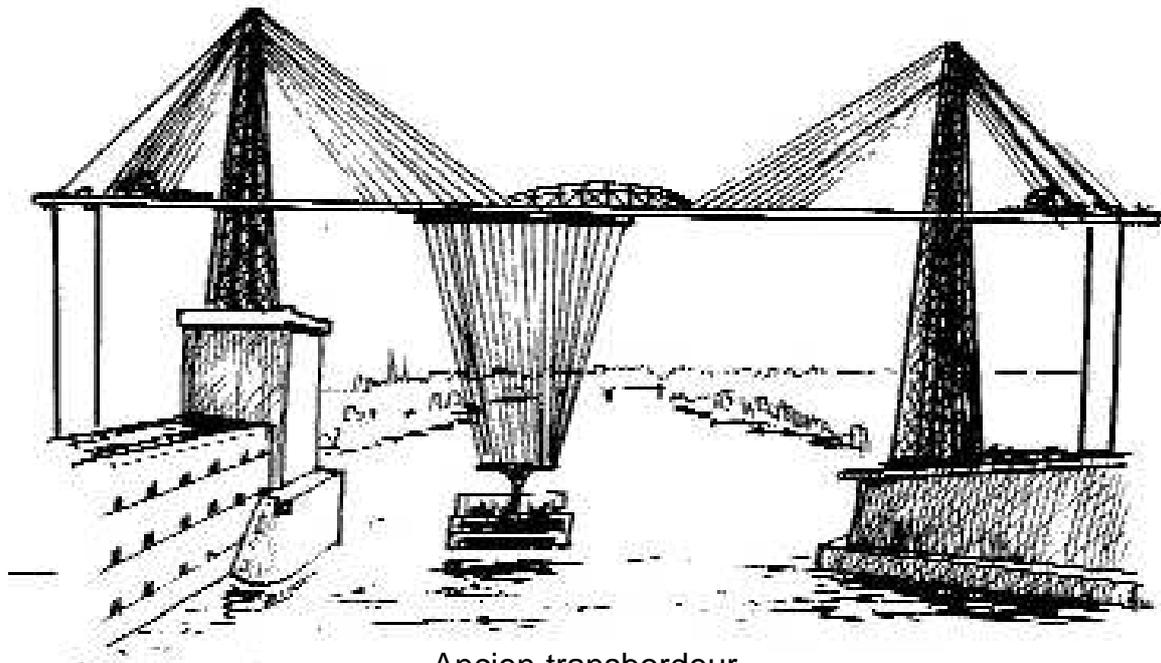


L'ACTUALITÉ FRANGLOPHONE

« Car-ferry » et autre « ferry-boat »

Le récent naufrage en mer Rouge de l'*Al Salam 89* avec 1 400 personnes à bord a fourni l'occasion aux Français de maltraiter comme d'habitude leur principal moyen de communication et, pour certains d'entre eux, leur unique instrument de travail. Dans tous les communiqués relatifs à ce drame, on a collé au navire en question tantôt l'étiquette « *ferry* », tantôt « *ferry-boat* », tantôt « *car-*

Attesté depuis 1898, le mot dérivé *transbordeur* apparaît au moment où le bateau ainsi dénommé commence à remplacer le bac à fond plat transportant surtout des voitures à cheval avec leur contenu. (Alphonse Daudet s'en fait l'écho dans les *Contes du lundi*.) Les *ponts-transbordeurs* font également leur apparition, ainsi qu'une technique propre aux voies ferrées.



Ancien transbordeur

ferry », mais pas une seule fois le seul terme français, en usage depuis plus d'un siècle, qui correspond à son activité : **transbordeur**. Depuis 1792, les verbe et substantif **transborder** et **transbordement** signifient que l'on « *porte d'un bord ou d'un navire dans un autre* » (Littré) des voyageurs, des marchandises et des véhicules de toute nature.

Enfin... male herbe vint, et envahit nos côtes sous les divers noms anglais cités plus haut, parfaitement inutiles puisque nous en avons déjà un. « Transbordeur, prend la peine de dire mon *Robert de poche* tout petit pourtant, *recommandation officielle pour ferry-boat*. »

Michel MOURLET

« La séparabilité »

Voilà qu'aujourd'hui les entreprises ne licencient plus : elles se séparent de leurs employés. C'est bien plus élégant. Ça fait nettement plus intime. Il y a dans cette expression une idée de consentement mutuel comme on en trouve dans ces couples qui, ayant fait un bout de chemin ensemble, décident un beau jour de vivre séparément. On s'est aimés. On ne s'aime plus. On se sépare. On se comporte avec l'autre comme avec un mouchoir jetable.

Ce matin, je viens d'entendre à la radio un nouveau terme : une trouvaille de la présidente du MEDEF : « la séparabilité ». Un néologisme qui remplace le mot *licenciement*, jugé trop dur en cette époque néoromantique de notre civilisation. Autrefois, le patron disait à son employé : « Vous êtes viré. » C'était insupportable. Naguère, il disait : « Vous êtes remercié. » On avait du savoir-vivre, en ce temps là. Hier, il écrivait, par lettre recommandée : « Vous êtes licencié. » On sentait la froideur administrative. Demain matin, il lui écrira par courriel : « En vertu du

principe de la séparabilité, je suis obligé de me séparer de vous. » Ça en sera presque émouvant. On sentira combien le patron a de la peine à provoquer cette rupture dans ce couple qu'il formait avec son employé. Et il est permis d'imaginer que, au soir de sa dernière journée de travail dans l'entreprise, le tout nouveau client de l'ANPE sera raccompagné jusqu'à sa vieille Clio par son patron en personne, ému par cette séparation inéluctable, et qui ne pourra s'empêcher d'embrasser son employé sur les deux joues, avant d'agiter son mouchoir jetable dont il se servira aussi pour essuyer ses larmes à la vue de ce spectacle insoutenable de la vieille voiture partant vers l'inconnu.

Ce qui est rassurant, avec cette nouvelle expression, c'est que les patrons pourront enfin exprimer leurs sentiments. Mais ce qui est encore plus évident, c'est que si l'on ne nous prend plus pour des cons on continue quand même de nous prendre pour des « non comprenants ».

Christian COLONNA

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue. Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe. C'est à cette date que vous aurez à cœur, nous l'espérons, de renouveler votre adhésion et votre abonnement.

À travers la presse en goguette

Vous avez comme moi remarqué dans les médias modernes une tendance irrésistible à essayer d'attirer l'attention du lecteur par l'emploi de jeux de mots bien placés et surprenants ; cette affirmation est valable bien entendu pour les journaux, revues et magazines, le média audiovisuel se caractérisant plutôt par l'emploi habituel d'un argot ordurier de nature à provoquer plus une moue de dégoût qu'un sourire de connivence.

Certes, cette manière de faire était destinée à ses débuts à habiller des slogans publicitaires dont le but est d'accrocher le chaland par tous les moyens, en particulier celui d'un calembour bien placé et facile à retenir. Mais toute la presse a emboîté le pas de cette façon de faire, et il n'est plus actuellement de journal ou de magazine qui ne fourmille de ce genre de formules faisant les titres de la une...

(et souvent aussi des autres pages), ni de titre de film qui ne fasse référence à des aphorismes, des œuvres littéraires connues, des mots d'auteur ou des déclarations de personnalités, hommes politiques ou comédiens, en un mot comme en cent, à des allographes, jeux de mots reposant sur une homophonie approximative.

La lecture de quelques publications, dont le nombre tiendrait sur les doigts d'une main, m'a permis de procéder à une cueillette fructueuse dont un échantillon est donné ci-après ; vous constaterez qu'il s'agit le plus souvent de titres s'inspirant ou reproduisant, en à-peu-près ou en calembours, des citations, aphorismes ou extraits d'œuvres littéraires, de chansons à la mode, ou d'expressions glanées dans le répertoire des mots célèbres ou dans les clichés de la conversation courante ; en voici quelques-unes :

- *Zazie dans le rodéo*¹
- *Classe tous risques*²
- *Un père manque*³
- *Mariage, ô désespoir*⁴
- *Ce nain que je ne saurais voir*⁵
- *Les affinités productives*⁶
- *Décalage immédiat*⁷

- *Prends garde, Artois*⁸
- *La grande désillusion*⁹
- *La guerre des goals sera longue*¹⁰
- *Drôle de dame*¹¹
- *Le clap de bonne espérance*¹²
- *Il fait vœu de tout bois*¹³
- *Crèmes & châtiments*¹⁴

1. Queneau. 2. Classe touriste. 3. Impair et manque. 4. *Le Cid*. 5. *Tartuffe*. 6. *Les Affinités électives*, de Goethe. 7. *Décollage*. 8. *Carmen*. 9. *La Grande Illusion*. 10. *La Guerre des Gaules*, de César. 11. *Drôle de drame*. 12. Le cap... 13. Feu, bien sûr ! 14. *Crimes et...*

Et pour la bonne bouche et pour montrer que cette mode se répand comme une traînée de poudre et inspire à présent certains logos commerciaux, laissez-moi vous faire apprécier la trouvaille d'un marchand de fruits et légumes qui baptise son magasin du sous-titre de « *la passion du fruit* ».

Quelle conclusion ou leçon tirer de ce phénomène ? Disons que cette façon d'opérer n'est pas désagréable et peut même à maintes reprises faire naître un sourire sur les lèvres du lecteur, ce qui n'est pas à dédaigner.

Joseph SANS
Cercle Blaise-Pascal

Histoire de famille (nombreuse)

- Ce n'est pas parce que vous êtes l'aîné que vous êtes le divin enfant !
- Ce n'est pas parce que vous êtes le deuxième que vous vous appelez Benjamin !
- Ce n'est pas parce que vous êtes le troisième que vous êtes le cadet des soucis de vos parents !



- Ce n'est pas parce que vous êtes le quatrième que vous devez jouer à la belote !
- Ce n'est pas parce que vous êtes la cinquième que vos parents ont un carrosse !
- Ce n'est pas parce que vous êtes le sixième que vous êtes doté de bon sens !
- Ce n'est pas parce que vous êtes le septième que vous ferez un métier d'art !
- Mais, si vous êtes le treizième, c'est forcément celui de la douzaine !

Michel CROZIER

Pourquoi faire simple...

1. *Classe* apparaît en 1355
2. *Classifier* (1500)
3. *Classification* (1752)
4. *Classer, classé* (1756)
5. *Classement* (1781)
6. *Classificateur* (1802)
7. *Classeur* (1811)
8. *Déclasser* (1813)

9. *Déclassé* (1834)
10. *Déclassement* (1836)
11. *Reclassement* (1850)
12. *Classificatoire* (1874)
13. *Reclasser* (1875)
14. *Déclassifier* (vers 1990)
15. *Classifier, classifié* (1990)

Classe a mis 150 ans à donner **classifier** et 400 ans à donner **classer**, qui simplifie *classifier*.

Classement a simplifié **classification** (avec le même double sens d'« action » et de « résultat de l'action ») 30 ans après.

Déclassifier apparaît moins de 200 ans après **déclasser** sous la pression de l'anglais *declassified*, « archive rendue publique », et, dans la foulée, **classifier** revient 250 ans après avoir été remplacé par **classer**.

Classe prend un cinquième sens sans rapport avec les quatre recensés par les dictionnaires, sans rapport avec eux.

Les Français disent leur langue compliquée. C'est eux qui la compliquent, après l'avoir simplifiée aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Jacques COSTAGLIOLA

Pourquoi ?

Pour les nombreux lecteurs que les « bizarreries de la langue française » – publiées dans le numéro 218 – ont fait rire ou sourire, en voici trois autres. N'hésitez pas à allonger la liste. Nous publierons les meilleures.

- Ce sont les meilleurs crus qui donnent les meilleures cuites.
- Seul le pain tout chaud est vraiment frais.
- Quand on se fait des cheveux, on les perd.



Court plaidoyer en faveur de la grammaire

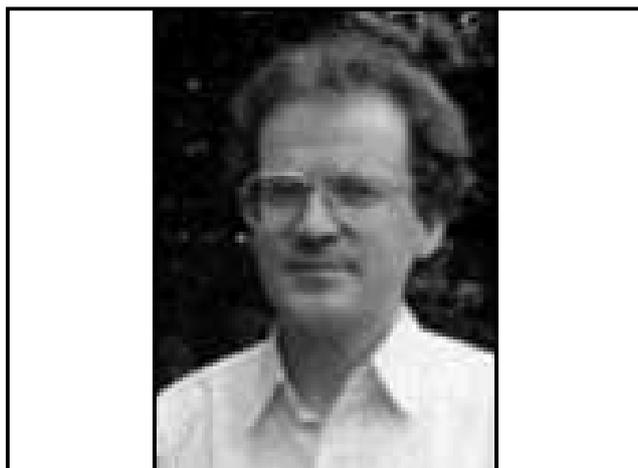
Le mathématicien Laurent Lafforgue, lauréat de la médaille Fields 2002, membre de l'Académie des sciences, était l'invité d'honneur de notre déjeuner du 11 mars, au Sénat.

Je vous remercie de l'honneur que vous me faites en m'invitant à votre déjeuner. Je suis très heureux de me voir reconnu parmi les défenseurs du français.

Je remercie également les éditeurs de votre bulletin d'avoir reproduit l'an dernier un petit texte de moi intitulé « Le français au service des sciences ». [DLF, n° 216, p. 47 à 49.]

Dans ce texte, je plaçais pour que les mathématiques et toutes les sciences continuent de se penser, de se rédiger et de se publier dans une pluralité de langues de grande culture, dont le français. Je donnais trois types d'arguments montrant qu'il en allait de leur intérêt même : premièrement, le refus de l'esprit d'abandon et le choix de la combativité sont des conditions impératives pour accomplir de grandes choses ; deuxièmement, la recherche scientifique repose sur l'amour de la vérité pour elle-même et non sur l'envie de reconnaissance planétaire ; troisièmement, la langue et la culture contribuent puissamment à la créativité scientifique.

Dès cette époque, j'avais pris plusieurs fois position sur l'école. Cela m'a valu à l'automne 2005 une nomination au Haut Conseil de l'Éducation, qui fut suivie au bout de quelques jours d'une



démission forcée, pour cause de propos trop violents sur l'état de l'Éducation nationale et sur la responsabilité de ses instances dirigeantes.

J'ai reçu depuis cet épisode plus de mille courriels et courriers de soutien et de témoignage, provenant de professeurs de tous niveaux et de toutes disciplines littéraires et scientifiques, de parents d'élèves, parfois d'étudiants et de lycéens, de responsables d'entreprises, et de simples citoyens.

Or, parmi les témoignages de professeurs, aussi bien de mathématiques que de sciences de la nature et de langues étrangères, un bon nombre citent le défaut de maîtrise du français chez les élèves ou les étudiants comme la première cause des difficultés insurmontables qu'ils rencontrent pour enseigner leurs disciplines. Plus précisément, ils déplorent et dénoncent avant tout l'ignorance de l'analyse grammaticale. On sait qu'à la suite des nouvelles doctrines de l'Éducation nationale répandues par les IUFM et imposées par les corps d'inspecteurs recrutés parmi les militants de la nouvelle école, l'apprentissage de la

grammaire sous forme de règles et sa pratique systématique ont été bannis des écoles primaires et des collèges ; elles n'y sont plus enseignées que par des instituteurs et des professeurs entrés en résistance.

L'abandon de l'analyse grammaticale est un des principaux facteurs de l'effondrement de la capacité de raisonnement et du respect des règles

de logique les plus élémentaires que les professeurs de mathématiques et de sciences constatent chez les élèves, aussi bien au lycée qu'à l'université et jusque

dans les classes préparatoires aux grandes écoles. En effet, la grammaire est, dès l'école primaire, constitutive de l'apprentissage du raisonnement et de la logique, non pas d'ailleurs d'une logique purement mécanique mais d'une logique fine et subtile, dont la mise en œuvre est inséparable de la compréhension du sens des phrases.

Les professeurs constatent parallèlement la très grande difficulté que les élèves éprouvent pour comprendre des énoncés abstraits, comme les énoncés mathématiques, ou pour formuler des assertions susceptibles d'être vraies ou fausses, alors même qu'elles consisteraient en de simples phrases composées d'un sujet, d'un verbe et d'un complément. Dès que la phrase à comprendre ou à former sort du langage courant, c'est-à-dire dès que les mots qui la composent ne sont

pas ceux de la langue de tous les jours, la connaissance habituelle et instinctive de la langue ne suffit pas, une connaissance plus structurée est indispensable, et cette connaissance plus structurée s'appelle la grammaire. Si elle n'a pas été pratiquée dès l'enfance, elle n'est pas intériorisée, et toute utilisation de la langue un peu abstraite devient semblable à celle d'une

langue étrangère dont on ne connaîtrait que quelques mots épars qu'on serait impuissant à composer entre eux. Les professeurs de langues constatent de leur côté que les

élèves déjà sortis de la première enfance et ignorants de la grammaire du français, tendent irrésistiblement à traduire mot à mot, ce qui n'est pas traduire.

Un témoignage particulièrement frappant m'a été envoyé par un professeur de mathématiques d'un lycée qui obtient de très bons résultats au baccalauréat, au point de figurer dans les palmarès des journaux. D'après ce professeur, on apprend simplement aux élèves de son lycée à reconnaître un certain nombre de questions-types et à y répondre mécaniquement, sans qu'il soit nécessaire pour les élèves de comprendre ni ces questions qui reviennent à tour de rôle ni les réponses automatiques qu'ils sont entraînés à donner. Et, ajoute-t-il, si la plupart des élèves sont incapables de comprendre ces questions et ces

L'abandon de l'analyse grammaticale est un des principaux facteurs de l'effondrement de la capacité de raisonnement...

réponses, c'est d'abord à cause de la grammaire.

Ce témoignage m'amène d'ailleurs à un commentaire à la fois linguistique et mathématique. Beaucoup de nos compatriotes peuvent constater par eux-mêmes que, pour ce qui concerne la maîtrise du français, le baccalauréat d'aujourd'hui est d'un niveau inférieur à ce qu'a été le certificat d'études jusqu'aux années 50 et 60. Mais peu ont les moyens de se rendre compte qu'il en est de même en mathématiques, y compris dans la fameuse filière S. Les programmes de cette filière présentent une liste de chapitres qui paraît sérieuse, et ils introduisent beaucoup de mots abstraits qui n'appartiennent pas au langage courant ; la plupart des personnes ne comprennent pas ces mots, sont intimidées par eux et en infèrent trop vite que les jeunes générations apprennent des hautes mathématiques. La vérité est que les démonstrations ont disparu des programmes, et que les problèmes de mathématiques du baccalauréat d'aujourd'hui requièrent moins de raisonnement que les problèmes élémentaires de l'ancien certificat d'études, qui demandaient toujours un développement en plusieurs étapes que les énoncés ne détaillaient pas. Les élèves des lycées sont tellement habitués à reproduire des procédures stéréotypées que, dans le premier cycle universitaire scientifique, il

devient impossible d'enseigner autre chose, et que les démonstrations sont désormais large-ment bannies à ce niveau aussi.

Voilà donc quelques conséquences de la ruine de l'enseignement de la langue et de la grammaire : l'incapacité définitive de raisonner pour les élèves, l'impossibilité d'accéder à l'abstraction, en particulier en mathématiques et en sciences, l'utilisation d'une logorrhée de mots savants qui flottent dans le vide dès lors qu'ils ne sont plus insérés dans un tissu de raisonnements riches et rigoureux.

Cela illustre par l'absurde à quel point la maîtrise de la langue naturelle et de sa structure est indispensable aux mathématiques et aux sciences. L'apprentissage élémentaire de celles-ci ne peut se séparer de la langue.

Ainsi en est-il de leur développement. Comme la grammaire est à la racine du raisonnement, et que chaque langue a une grammaire différente, on ne réfléchit pas exactement de la même façon en français, en allemand, en anglais, en russe ou en japonais. C'est pourquoi chaque langue dans laquelle les mathématiques ou les sciences s'écrivent leur apporte un esprit original, qui ajoute à leur potentiel créatif.

Laurent LAFFORGUE

NDLR : Afin d'en faciliter l'indispensable diffusion, nous avons mis ce texte sur le site de DLF.

QUE FAIT DLF ? (suite)

L'appel lancé dans le numéro 218, au sujet des relevés d'écoute, a remporté un franc succès. Nous remercions chaleureusement tous les lecteurs qui y ont répondu, montrant ainsi leur désir de collaborer à notre action. Notre amie Arlette Renaud-Boué, qui se charge d'envoyer au CSA la liste des observations effectuées, souhaite fournir quelques indications sur la manière de procéder. Nous publions sa demande sous forme d'une lettre que certains adhérents ont peut-être déjà reçue.

Chère Madame, cher Monsieur,

Merci mille fois pour l'attention que vous portez à notre travail sur les relevés d'écoute mensuels.

L'appel lancé dans notre revue a été largement entendu, et nous nous en félicitons. Si vous le permettez, je souhaiterais vous proposer un guide de rédaction, afin de me faciliter la tâche de tri et de mise en forme :

- Seules doivent nous être signalées les fautes commises par des professionnels de l'audiovisuel (journalistes, présentateurs ou commentateurs). Il est inutile de mentionner celles qui proviennent d'invités, des publicités, des films, des magazines ou de personnages politiques. Elles ne sont pas du ressort du CSA.

- Renseignements à fournir :

La date / l'heure / la chaîne / l'émission / le responsable de la faute / la faute / la correction – si possible dans l'ordre ci-dessus, et avec une seule faute par ligne.

Exemple :

– 10/2 ; 20 h ; A2 ; informations ; B. S. ; « Les sportifs vont se confronter » ; s'affronter.

– 31/3 ; 9 h ; France Info ; Journal ; V. L. « On saura ce soir quelle alternative aura choisie J. C. » ; option. [NDLR : *Alternative*, du latin *alter*, « l'un et l'autre », désigne une situation où l'on choisit entre deux possibilités.]

En vous remerciant encore pour votre aimable participation, et en souhaitant que notre collaboration se poursuive*, je vous adresse mes cordiales salutations.

Arlette RENAUD-BOUÉ

NB : Par souci d'éthique, nous avons mis les initiales des fautifs, mais dans votre relevé vous devez indiquer les nom et prénom en entier.

* NDLR : Rappelons qu'il vous suffit d'adresser vos relevés d'écoute à M^{me} Arlette Renaud-Boué, 14, rue du Coteau, 28230 Épernon, ou, par messagerie Internet, à rolrena@club-internet.fr

Kaléidoscopes

Accents, badinage, escale, flamboyant, hôte, kaléidoscope, masques, outre-ciel (*expression créée par le poète Senghor*), soif, tresser, *tels étaient les mots proposés par le ministère de la Culture et de la Communication, à l'occasion de la Semaine de la Francophonie (17-26 mars 2006)*. Nous reproduisons ci-dessous l'essai de M. Joseph Deshusses, lauréat de *La Rapière d'or* (voir DLF, n° 218, p. 52) et celui de M^{me} Agnès Virmont, lauréate des *Lauriers de la francophonie*, concours organisé à Vichy par la délégation de Bourbonnais-Auvergne.

La langue française possède la variété inépuisable et magique d'un chatoyant kaléidoscope. Sa richesse lui permet d'emprunter les masques les plus divers, et d'exprimer avec bonheur mille nuances, aussi bien les accents d'un lyrisme flamboyant que le ton léger d'un badinage discret.

Si un étranger, hôte de passage faisant escale chez nous, se montre curieux de la découvrir, il ne laisse pas d'être étonné et séduit par la révélation de ses multiples aspects qui le charment et dont il apprend à se délecter : sa souplesse ou sa précision, son harmonie ou sa saveur ; il est alors incité à lui tresser de glorieuses couronnes admiratives, et même, quelquefois, il ressent la soif de bien connaître cette enchanteresse fascinante qui transporte ses adeptes outre-ciel. C'est ainsi que des auteurs d'origine étrangère, envoûtés par les sortilèges de cette ensorceleuse, décident de l'épouser, et, apportant leur corbeille, viennent enrichir la littérature française.

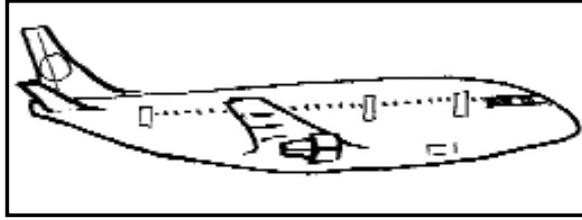
Joseph DESHUSSES

Bas les masques ! Il est temps d'apaiser notre soif de revanche contre le monopole croissant de l'anglais sur notre Hexagone. Pourquoi ne pas faire une courte escale sur les côtes apaisées de notre vieille Europe et reconnaître que ce continent est un kaléidoscope de traditions, de cultures, de langues et d'accents. Du flamboyant sud de l'Andalousie, marqué par la présence mauresque, au grand nord du Danemark dont un coup d'œil sur la carte semble nous conduire outre-ciel..., que de différences ayant conduit à l'un des plus beaux rapprochements de l'Histoire ! Pourquoi alors chercher à tresser des lauriers à l'une ou l'autre langue, au français plus qu'à l'anglais, au hongrois plus qu'au roumain, chaque pays européen s'étant plus ou moins récemment imposé l'hôte de son voisin. Faisons fi de tout badinage et passons à l'action : œuvrons à cultiver nos traditions, à défendre notre culture et à multiplier nos échanges, en français, en anglais ou dans toute autre langue connue, dans le respect de ceux, polyglottes, de tous les pays qui nous entourent.

Agnès VIRMONT

Y a-t-il du français dans l'avion ?

Cette période de vacances estivales sera pour beaucoup d'entre nous l'occasion d'emprunter des vols internationaux.



à nous manifester. Chaque adhérent de DLF peut apporter sa contribution à cette campagne

dès lors qu'il découvre l'absence anormale du français sur un vol.

Rappelons qu'une des revendications de DLF est d'obtenir que les annonces soient faites en français et qu'au moins un membre du personnel de cabine parle français dans tous les avions décollant d'une ville francophone ou y atterrissant, et, ce, quelle que soit la nationalité de la compagnie. Nous appuyons, par ailleurs, toute revendication similaire des citoyens des autres pays.

Il faut d'abord protester. Suivant la personnalité de chacun, cette protestation peut prendre la forme d'une remarque discrète à une hôtesse ou celle d'une véhémence réclamation entendue par les passagers voisins.

Nous avons déjà fait des démarches dans ce sens auprès de ministères français, de M. Jacques Barrot, commissaire européen chargé des transports, et de plusieurs compagnies aériennes. Nous avons le sentiment que l'idée d'une réglementation européenne fait son chemin. Il faut cependant continuer

Il est ensuite utile qu'une note, précisant la compagnie, la date, le numéro et la liaison du vol, soit envoyée à DLF. Cela nous permettra de nourrir le dossier et de réagir auprès de la compagnie fautive et des ministères concernés.

Nous pouvons tous agir pour la langue française, ne négligeons aucune occasion de le faire !

Marceau DÉCHAMPS

À dicter

*Pour la seconde Dictée ludique de Tours, le 8 avril, Jean-Pierre Colignon avait de nouveau répondu à l'appel de **Dominique Montoux**, trésorière de la délégation de Touraine et grande organisatrice de cet événement.*

*Nous avons pensé que cette dictée, intitulée « **Nuit de chine** », amuserait nos lecteurs, et nous remercions notre administrateur de nous avoir autorisés à la reproduire.*

Âgée de trente et un ans depuis la Saint-Isidore, Sylvie est une fana de la chine, et des corés¹. En effet, pour rien au monde cette Tourangelle férue, entre autres, d'art grec, mais peu portée sur les civilisations d'Extrême-Orient, ne manquerait la

moindre brocante, le plus petit videgreniers, le plus confidentiel des marchés aux puces... Depuis des années, elle est devenue la cliente et amie de plus d'un chineur, de plus d'un antiquaire, de plus d'un fripier qui, dans l'Indre-et-Loire, se

disputent les meubles, les tableaux, les vases, etc., vendus, voire bazarés, par des particuliers. Les objets insolites, extravagants même, attirent continûment son attention.

En ce samedi soir très venteux, après que son réveille-matin lui eut rappelé l'heure, elle quitte ainsi son trois-pièces surencombré, où elle s'est installée il y a quelque cinq ans, pour se rendre dans une petite ville des environs, qui pour la première fois organise, de nuit, de surcroît, un Salon des brocanteurs. (*Fin pour les cadets et juniors.*)

Mais... que se passait-il donc ?! La petite agglomération semblait en proie à l'ankylose, et les rues n'y résonnaient point des perpétuels conciliabules qui sont, aux yeux de certains, l'un des charmes des bourgs les samedis soir et les dimanches matin. Les cafés traditionnels, où l'on s'engouffre sans discontinuer pour consommer avec convivialité, et, si possible, modération les gamays de Touraine, n'accueillaient, apparemment, qu'une poignée de boit-sans-soif.

Les habitants du cru seraient-ils tous dans leurs charentaises, tous devenus pantouflards sacrifiant la bougeotte à la bouillotte ?...

Arrivant enfin, bien que les panonceaux provisoires de la signalétique locale

fussent à demi arrachés par les rafales de vent et que leurs textes semblassent avoir été écrits en hiéroglyphes à grand-peine calligraphiés par un scripteur à la main tremblotante, Sylvie déchanta : le lieu était un désert à peine vivant, quasi vide de public... Et, de toute façon, les vendeurs ne proposaient que des rossignols.

Le manque de concertation entre les maire et conseillers municipaux, d'une part, et le comité des fêtes, d'autre part, avait eu comme conséquence une coïncidence de date entre la brocante et une très populaire compétition de pétanque. Certes, il n'y avait pas des mille et des cents à gagner, mais plus d'un habitant s'était inscrit, et chaque famille s'était sentie obligée d'aller soutenir son concurrent préféré.

... Emmitouflée dans sa sempiternelle cape bleu Nattier, les cheveux ébouriffés par une bise qui, à ses yeux, tournait au moins au blizzard, Sylvie rentra d'une humeur massacante. Elle rapportait de son escapade ni un céladon (elle abhorre l'art chinois), ni un bonheur-du-jour en ébène polie, ni un scriban marqueté de myrte, mais un fin chinois, le petit tamis de la ménagère, et un bon coryza – d'aucuns diraient un catarrhe aigu. Et des puces.

Jean-Pierre COLIGNON

1. Ou : *des korês*, ou *des corês*.

* * * * *

Rimes musicales

Pour faire patienter les candidats pendant la correction de cette dictée, Dominique Montoux leur a proposé ce jeu.

Trouver un mot se terminant par chacune des notes de musique, en respectant la graphie des notes : *do, ré, mi, fa, sol, la, si*, auxquelles les musicologues avisés pourront ajouter *ut*. (Solution à la page VII.)

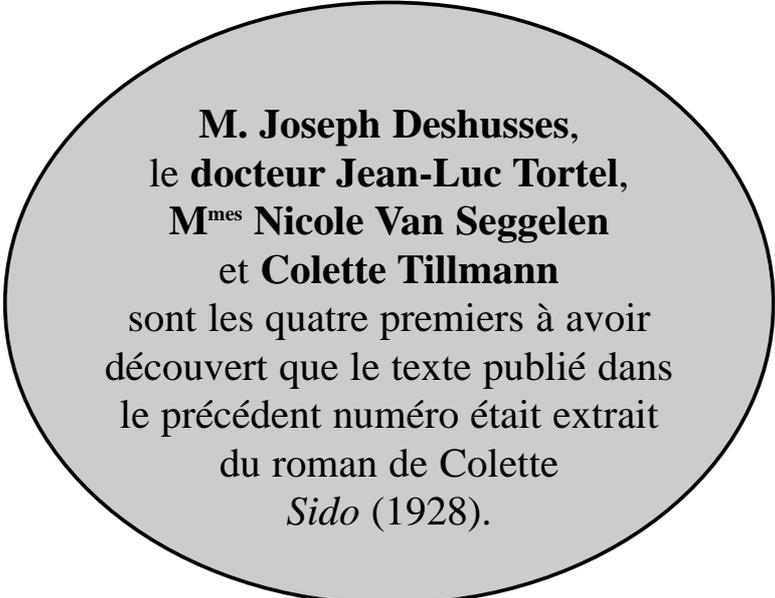
Raison ou sentiments ?

À la suite de notre publication de la préface de Jean Dutourd au *Grand Livre de l'orthographe* de Jean-Yves Dournon (DLF, n° 219), préface dans laquelle notre président célèbre le pouvoir évocateur de l'orthographe, la linguiste Jacqueline Picoche nous adresse un article qu'elle a consacré à la si controversée réforme de l'orthographe*. L'auteur a le grand mérite de nous mettre en face de la complexité du sujet et surtout de nous faire part de l'évolution de son propre sentiment linguistique au cours des dernières décennies. Ainsi nous avoue-t-elle – non sans humour – qu'il lui a fallu beaucoup plus de temps pour s'habituer à la féminisation des noms de fonctions que pour adopter les rectifications orthographiques, parues au *Journal officiel* du 6 décembre 1990, qu'elle tint à appliquer pour la publication de son *Dictionnaire du français usuel 1 500 mots utiles en 442 articles*, publié en collaboration avec Jean-Claude Rolland en 2001. Elle observe que depuis lors ces rectifications sont de plus en plus usitées dans la presse et sur l'internet au point de passer souvent inaperçues.

Faute d'espace, nous ne pouvons publier les 23 pages de Jacqueline Picoche dans la revue, mais nos lecteurs qui les consulteront sur notre site (www.langue-francaise.org) sauront confronter leurs sentiments à ceux de l'auteur. On dispose maintenant d'un recul suffisant pour être capable d'examiner la question sans passion...

Claudie BEAUJEU

* Intitulé « Le point sur la langue française. Hommage à André Goosse », cet article a été publié dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, 84 (2006), fascicule 3 (Bruxelles, Le Livre Timperman, 2006).



M. Joseph Deshusses,
le docteur Jean-Luc Tortel,
M^{mes} Nicole Van Seggelen
et Colette Tillmann
sont les quatre premiers à avoir
découvert que le texte publié dans
le précédent numéro était extrait
du roman de Colette
Sido (1928).

LA LANGUE FRANÇAISE POUR DEUX JOURNALISTES

**Annette
Gerlach**



**Florence
Dauchez**



Les lauréates du prix Richelieu 2006 (voir p. 2) ont répondu séparément au questionnaire préparé pour le dossier de presse. Nous avons regroupé leurs réponses pour nos lecteurs et nous publions, page suivante, l'allocution qu'Annette Gerlach a prononcée le 16 mars.

DLF : Connaissez-vous le prix Richelieu ?

Annette Gerlach : Une réponse courte s'impose : non.

Florence Dauchez : Non.

DLF : En tant que journaliste, quelle importance attachez-vous à la langue française ?

A. G. : En tant que journaliste, la langue française est mon outil de travail le plus précieux. Manier cette langue et puiser dans son incroyable richesse est devenu pour moi une nécessité intellectuelle. Mais, au-delà de l'application journalistique, le français est et restera pour moi la langue de l'amitié et de la fantaisie : je n'ai appris la langue de Voltaire qu'à 18 ans, à Marseille de surcroît, et aujourd'hui je sais que les années les plus formatrices de ma vie sont indissociables de la découverte des subtilités de la langue française : son deuxième, voire troisième degré, ses contrepèteries et l'ironie dont elle est habitée... Français, je t'aime.

F. D. : C'est notre premier outil de travail.

DLF : On accuse souvent les journalistes de diffuser une langue appauvrie. Qu'en pensez-vous ?

A. G. : En tant que Berlinoise, qui, en plus, a appris votre belle langue sur le tard, je m'impose une certaine réserve concernant cette discussion...

F. D. : Le niveau de langage employé par les journalistes dépend en partie du support de presse. La télévision, la radio, la presse papier font nécessairement appel à une écriture propre : synthétique dans le cadre d'un journal télévisé, elle sera plus soutenue, voire littéraire, dans le cadre d'un article de presse destiné à être lu. Mais l'information d'aujourd'hui est d'abord transmise par le vecteur de l'oralité, d'où peut-être le sentiment d'une langue plus commune. Quoi qu'il en soit, la langue française est une langue vivante qui s'enrichit de nouvelles expressions au détriment

d'autres qui disparaissent. Une langue figée serait une langue morte. Ce mouvement témoigne de sa vitalité, donc de la nôtre.

DLF : La langue française et la langue allemande vous paraissent-elles menacées par l'anglo-américain ?

A. G. : Une deuxième réponse succincte s'impose : oui. Pour l'Allemagne, j'admets sans hésitation : il nous manque une loi Toubon.

F. D. : Oui.

DLF : Avez-vous un ou deux projets en faveur de la langue française ou de la langue allemande ?

A. G. : Mon modeste projet en faveur de la langue allemande et de la langue française fait partie intégrante de mon travail de journaliste de télévision : rendre limpide et compréhensible ce qui ne l'est pas forcément. Et, si possible, sans fautes.

F. D. : À titre individuel, continuer de chercher le mot juste qui traduira au mieux la pensée ou l'information à délivrer.

DLF : Quels sont pour vous les écrivains qui ont le mieux illustré la langue française au XX^e siècle ?

A. G. : Marguerite Duras, Patrick Modiano, Amélie Nothomb...

F. D. : Marcel Proust, Louis Ferdinand Céline, Serge Gainsbourg.

Annette Gerlach est née le 16 octobre 1964, à Berlin (Allemagne).

Études : Freie Universität à Berlin et université Paris IV-Sorbonne : DEUG d'économie.

Carrière : pigiste au *Nouvel Observateur* (1990-1992) ; attachée de presse d'Arte (1992-1994) ; journaliste et présentatrice du magazine bilingue « Confetti », sur Arte (1994-1995) ; journaliste et présentatrice de « L'Eurojournal », sur la Cinquième, et de « Suivez le guide », sur Voyage (1995-1996) ; pigiste pour les radios RFI et Deutsche Welle (1995-1999) ; cofondatrice, rédactrice et présentatrice de la chaîne « Demain ! », filiale de Canal +, consacrée au monde du travail et à l'Europe (1996-1999) ; journaliste et présentatrice du magazine quotidien « Sept et demie » (1997-1998) ; journaliste et présentatrice des grandes soirées spéciales en direct sur Arte [opéras, festivals de musique et de danse...] (depuis 1997) ; journaliste et présentatrice du journal quotidien « Arte-info » (1998-2003) ; rédactrice et présentatrice du « Journal de la culture », sur Arte (depuis 2004).

Florence Dauchez est née le 9 novembre 1964, à Paris (France).

Études : licence en droit et de lettres modernes.

Carrière : journaliste stagiaire au service Économie du *Figaro* (1987-1988) ; rédactrice stagiaire d'« Une Première », sur TF1 (1988-1989) ; rejoint la rédaction nationale de FR3 (1989-1990) ; chargée de l'Europe, au service Économie de La Cinq (1990-1992). Reportage sur l'Algérie, pour France 3 (1992-1994). Présentatrice du « Journal de la nuit », sur France 2 (1994-1997) ; corédactrice en chef et présentatrice de « Zone interdite », sur M6 (1997-1998) ; animatrice de « L'enjeu olympique », émission hebdomadaire sur La Cinquième (2000) ; présentatrice du « Journal de la culture », sur Arte (2004-2005) ; présentatrice de « + Clair », sur Canal + (depuis octobre 2005).

Distinctions : prix Albert Londres, prix du Festival international de Leipzig, prix Ondas et nomination aux Emmy Awards.

Merci

Flattée, émerveillée, tétanisée : voilà les mots qui me sont venus à l'esprit après le coup de téléphone m'annonçant que j'étais une des lauréates du prix Richelieu 2006.

Mais oui, surtout tétanisée en m'imaginant exactement à ce moment précis devant vous : c'est sûr, j'allais vous inonder de fausses liaisons, de subjonctifs mal placés et surtout de germanismes incongrus...

J'en ai presque perdu le sommeil, d'autant que le fantôme de Frau Rappel, ma prof de français à Berlin, hantait mes rêves : c'est sûr, elle allait tout vous dire, vous dire à quel point j'étais médiocre en français à l'école, vous dire que pendant des années j'affirmais en toute bonne foi que je faisais du hockey sur « garçons » ou encore que j'ai commencé à lire le français seulement à l'âge de 23 ans, précisément le premier jour de mon stage au *Nouvel Observateur*...

Mais voilà, je me suis rassurée en me disant qu'après tout la seule chose qu'il fallait que j'exprime dignement, c'est mon immense gratitude :

Merci donc à vous, membres de Défense de la langue française, pour ce geste audacieux : honorer une Berlinoise d'une pareille distinction.

Merci à tous mes amis, qui n'ont jamais cessé de me reprendre, d'enrichir mon vocabulaire allant jusqu'à m'offrir le dictionnaire des mots obsolètes.

Merci à Arte d'avoir eu le courage de laisser une Allemande s'exprimer à l'écran dans la langue de Voltaire... Ne devrais-je pas dire la langue de Richelieu ?

Merci enfin à ma mère. Pas de m'avoir appris le français – elle ne le parle pas – mais pour m'avoir toujours encouragée à chercher mon bonheur, que ce soit à des centaines de kilomètres de Berlin, que ce soit dans une langue qui lui est étrangère.

Langue avec laquelle – vous l'aurez compris – j'ai noué depuis vingt ans une histoire d'amour passionnée, je l'aime tendrement et elle me le rend bien.

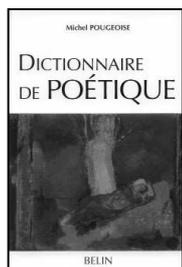
Laissez-moi donc terminer avec les deux mots que même ma mère sait prononcer sans aucune faute : « Merci beaucoup » !!!

Annette GERLACH

DICTIONNAIRE DE POÉTIQUE,

de **Michel POUGEOISE**

Belin, 2006, 476 p., 24,90 €



Il y avait déjà le *Dictionnaire de poétique* de Michèle Aquien, lié dans « La Pochothèque » au *Dictionnaire de rhétorique* de Georges Molinié, et il était difficile de mieux faire. Mais Michel Pougeoise, comprenant la poétique au sens large de « discours sur l'objet littéraire », nous propose ici les deux dictionnaires en un. Rien qu'à la lettre *I*, on trouvera ainsi « *iambe, idiolecte, idylle, image, implication, imprécation, inspiration, interprétant, intertextualité, inversion, ironie, isocolon, isométrie, isomorphisme, isosyllabisme, isotopie, itération* » et foule de renvois. Se succèdent les articles, qui comptent de cinq lignes à plusieurs pages, définissant des notions assez récentes ou présentes de longue date dans les arts poétiques. Mais le style n'a pas la sécheresse de certains lexiques : l'auteur est là, qui vous parle en vous instruisant. Étudiants comme amateurs de poésie n'ont qu'à se réjouir de pouvoir lire la nouvelle œuvre de l'auteur, après notamment son *Dictionnaire de rhétorique*. Et si paraissait un jour un *Dictionnaire de la francophonie* ?

Romain VAISSERMANN

LES FACÉTIES DU FRANÇAIS,

de **Nicole RICALENS-POURCHOT**

Armand Colin, 2005, 282 p., 17 €



On sait que l'auteur a enseigné à l'étranger, où elle a dû faire face aux étonnements répétés de ses étudiants devant ce qu'elle appelle joliment « les facéties du français ». Cet ouvrage a pour objet d'apporter des explications aux apparentes bizarreries de notre langue, qu'elles soient d'ordre phonétique, orthographique, grammatical ou sémantique. Le propos était ambitieux. La réponse est à la hauteur de l'ambition, car tout y est traité :

punctuation, accentuation, graphies, étymologies, néologismes, conjugaisons. Le lecteur peut même vérifier ses connaissances en répondant à un questionnaire ou consulter deux index, un glossaire et une bibliographie. Nul doute que les étrangers puiseront dans ce recueil avec bonheur. Les francophones le consulteront avec profit. Faut-il avouer qu'on souffre un peu à voir qualifier d'illogismes, incohérences, incongruités et même de... sexisme ces fantaisies qui contribuent au charme du français, où tout n'est pas que piège ou chausse-trap(p)e !

Claudie BEAUJEU

LA PHRASE, CENT PIÈGES, de **Maryz COURBERAND**, illustrations de **Pascal JOUSSELIN**

Le Polygraphe, « Les Cent », 2006, 80 p., 7 €



Dans la collection « Les Cent » (*Le Français, cent difficultés, Les Maths, cent problèmes*, etc.), l'auteur propose un ouvrage attrayant et pratique – format réduit, typographie variée et moderne, illustrations amusantes – qui met en garde contre maints pièges dans lesquels nous risquons tous de tomber. Sous sa présentation ludique, le livre aborde, avec finesse et même érudition, certaines difficultés de la syntaxe qui sont souvent sources d'ambiguïté, de quiproquo, voire d'incompréhension. Félicitons Maryz Courberand de l'originalité de sa démarche, de son sens des nuances et de sa sympathie pour le lecteur, à qui elle prodigue, outre des conseils avisés, des propositions de réécriture, une bibliographie ouverte et même un index de vocabulaire. Bravo !

C. B.

LE COURS BAUDELAIRE,

de **Jalel EL GHARBI**,

Maisonnewe et Larose, 2004, 208 p., 18 €



C'est un petit manuel qui accompagnera agréablement votre lecture de Baudelaire ou vous permettra de replonger dans cet univers sensuel dont on a dit

avec justesse qu'il inaugurerait la modernité poétique. Apparemment issu d'un cours universitaire, le livre maintient l'équilibre entre les précises analyses d'histoire littéraire et l'étude alerte de la versification, complétées d'une chronologie de la vie de Baudelaire et d'une bibliographie succincte. Le lecteur sensible à la langue poétique appréciera particulièrement le soin donné à l'analyse lexicologique des archaïsmes baudelairiens et de leur raison d'être (p. 101-110).

R. V.

LE NOUVEAU CHARABIA. LE FRANÇAIS EST UNE LANGUE ÉTRANGÈRE,
de **Pierre MERLE**

Milan, 2005, 315 p., 18 €



Pierre Merle est un écrivain, sa verve est intarissable et sa gaieté communicative. Il analyse et fustige avec pertinence et sévérité cette sorte de « langue étrangère » qui envahit le français actuel, et met en évidence la médiocrité de ce nouveau « babil » qui voudrait se faire passer pour du beau langage. Voici, pour l'été, une lecture utile, intelligente et revigorante, à commenter en famille ou entre amis, et qui ne laissera pas indifférents les amoureux de la langue française.

C. B.

MAIS QUE FONT LES LINGUISTES ? LES SCIENCES DU LANGAGE, VINGT ANS APRÈS, Actes du colloque 2003 de l'Association des Sciences du langage. Textes réunis par **Christine JACQUET-PFAU** et **Jean-François SABLAYROLLES**, présentés par **Jean PRUVOST**

L'Harmattan, 2005, 166 p., 14,80 €



L'Association des sciences du langage fut créée en 1983, année qui suivit les Assises nationales de la linguistique. Son rôle, depuis lors, est d'établir des contacts entre les divers champs des sciences du langage, tant en France que dans un cadre international. L'ASL publie un bulletin, *Buscila-infos*, et dispose d'un site internet (<http://assoc-asl.net/>).

Les interventions de ce colloque, organisé en 2003, ont situé l'état des diverses branches de la linguistique actuelle : l'histoire de la langue, les domaines de la phonologie, de la morphologie et de la syntaxe, la politique de la langue (qui inclut la réforme de l'orthographe et la féminisation des noms de métier), la place de la phonologie, l'analyse de discours, la sociolinguistique. Une table ronde a réuni des enseignants et des personnalités extérieures à l'enseignement pour débattre de l'avenir des sciences du langage et des métiers de demain. Cet ouvrage apporte de précieux éléments de réponse à ceux qui s'interrogent aujourd'hui sur ce qu'est la linguistique et sur ce que doit être son rôle dans la société actuelle.

Claude GRUAZ

DICTIONNAIRE DES JURONS, de **Pierre ENCKELL**, préface de **Jacques RÉDA**

PUF, 2004, 802 p., 30 €

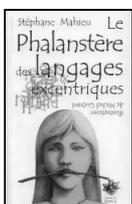


Le sens du sacré se perd-il ? Non pas, à en croire la faveur dont continuent de jouir, dans l'actualité éditoriale, les jurons français. Ici réunis au nombre de 750, ces jurons empruntent parfois aux langues étrangères (*by Jove ! Gott ! mamma mia !*), mais pas aussi souvent qu'on a pu le croire aux sacres québécois : ainsi, *tabernacle !* et *ciboire !* seraient-ils continûment attestés en France depuis leur naissance comme jurons. On appréciera, de cet ouvrage déjà unique en son genre, la très solide bibliographie et l'utile index regroupant les entrées et les autres jurons évoqués çà et là.

R. V.

LE PHALANSTÈRE DES LANGAGES EXCENTRIQUES, de **Stéphane MAHIEU**

Ginkgo éditeur, « Biloba », 2005, 160 p., 9 €



Cette collection d'ouvrages, mêlant nostalgie et (ré)création, propose ici une agréable promenade à la découverte d'un étrange phalanstère de langues

inventées : espéranto, volapük, mots d'animaux, klingon et autre patoilibr défilent, soumis à une saine critique. Dévoilant sous les découvertes les supercheries, démasquant les ambitions malhonnêtes, l'auteur, membre du collège de Pataphysique, montre que seule la vertu des langues artificielles, poétique (mais c'est beaucoup), mérite que l'on rende hommage aux créateurs de langues : ils sont finalement aussi rares dans la foule des originaux que les originaux le sont dans la foule des gens communs. Beau livre à petit prix, pour amateur de *curiosa*. **R. V.**

À BOUCHE QUE VEUX-TU. LE CORPS DANS LES EXPRESSIONS DE LA LANGUE FRANÇAISE, de Jacques JOUET

Larousse, « *Le souffle des mots* », 2004, 254 p., 9,90 €

UNE DE PERDUE, DIX DE RETROUVÉES, de Jean-Claude BOLOGNE

Larousse, « *Le souffle des mots* », 2004, 274 p., 9,90 €



Nouvelle mouture de deux classiques, à petit prix et sous un nouveau nom. La réédition des *Mots du corps* (1990), qui emprunte ses illustrations à l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, sort d'une plume inspirée qui fait de la lecture de ce recueil, près d'être exhaustif, un plaisir que gâtent des négligences dans les coupures en fin de ligne. Grâce à la réédition

des *Sept merveilles* (1994), vous réviserez pêle-mêle les noms des trois petits cochons et des frères Dalton, le nombre des grains d'un chapelet et des femmes d'Henri VIII, l'explication du chiffre de la Bête et quelques expressions comme les redoutables *se mettre sur son trente-et-un* (le trentain étant un drap de luxe) ou *s'en moquer comme de l'an quarante* (réinterprétation erronée de l'*Alcoran*, qu'avait détrôné le terme plus francisé *Coran*). **R. V.**

LE PAYS DES ANIMOTS, de Jean-Christophe BAILLY

Bayard, « *Les petites conférences* », 2004, 70 p., 9,90 €



Ce petit livre, issu d'une conférence publique adressée aux enfants de plus de dix ans, traite tout simplement du langage. L'auteur aime les mots et à faire partager son amour : « *Les mots, qui sont si l'on peut dire des animaux domestiques, sont quand même restés un peu sauvages et, si on ne les sort jamais, si on ne les emmène jamais en promenade, comme les animaux domestiques, ils deviennent tristes et monotones. Ils s'ennuient et ils ennuiant.* » (p. 51). Les questions et réponses qui suivent la conférence même seront utiles à tous les parents, qui peuvent honorablement avoir peine à répondre à des interrogations comme « *Comment a-t-on appris le langage muet ?* » ou « *Le langage a-t-il été inventé par une personne ou par un groupe de personnes ?* » **R. V.**

À signaler :

- *La Fabrique du crétin. La mort programmée de l'école*, de Jean-Paul Brighelli (Jean-Claude Gawsewitch Éditeur, 2005, 224 p., 16,90 €).
- *Mots de cuisine. Tome 1 - Tours de main et matériels* (120 p.). *Tome 2 - Préparations et ingrédients* (132 p.), d'Emmanuelle Maisonneuve et Jean-Claude Renard (Buchet/Chastel, 2005, 25 €).
- Aux éditions Le Robert, pour savoir accorder « *les verbes avec les sujets* » et tous « *les participes passés* », trois ouvrages – de 48 pages, à 9 € – d'Anne-Marie Gaignard ont été réédités : *Hugo et les rois Être et Avoir* (2004.), *Hugo joue à cache-cache avec les rois* (2005) et *Hugo au royaume des sujets dangereux* (2005).
- *La Pensée romanesque du langage*, de Philippe Dufour (Seuil, « Poétique », 2004, 336 p., 26 €).